REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE

. . . . . .

États financiers consolidés

Pour les exercices
terminés
les 31 décembre 2020 et 2019

Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

La direction de Redevances Aurifères Osisko ltée (la « Société ») est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la présentation de l'information financière conformément aux règlements 13a-15(f) et 15d-15(f) et en vertu de la loi intitulée « *Securities Exchange Act of 1934 (United States)* », dans sa version modifiée.

La direction de la Société a évalué l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2020. La direction de la Société a mené une évaluation des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière en se fondant sur les critères établis dans le document de référence intitulé « *Internal Control - Integrated Framework* (2013) » émis par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). D'après l'évaluation de la direction de la Société, les contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière sont efficaces en date du 31 décembre 2020.

Le 21 août 2020, la Société a clôturé l'acquisition du projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans le cadre de l'acquisition de Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. Conséquemment, les actifs et les passifs de San Antonio acquis sont inclus dans notre bilan consolidé au 31 décembre 2020, et les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie s'y rapportant sont présentés dans nos états consolidés des résultats et des flux de trésorerie du 21 août 2020 jusqu'au 31 décembre 2020. Nous avons choisi d'exclure San Antonio de l'évaluation des contrôles internes sur la présentation de l'information financière de la Société au 31 décembre 2020. San Antonio représente environ 4,0 % de l'actif total consolidé et n'a pas généré de revenus pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

L'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2020 a été auditée par PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, tel qu'il est indiqué dans leur rapport, lequel est présenté dans les pages qui suivent.

(signé) Sandeep Singh, chef de la direction

(signé) Frédéric Ruel, chef de la direction financière

Le 24 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Redevances Aurifères Osisko Ltée et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que des états consolidés des résultats, du résultat global, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, y compris les notes annexes s'y rapportant (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2020, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés dont il est question plus haut donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board*. De plus, à notre avis, la Société maintenait, au 31 décembre 2020, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière, dans tous les aspects significatifs, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants à l'égard de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Télec. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures visant à évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures visant à atténuer ces risques. Ces procédures ont compris l'examen, par sondages, des éléments probants à l'appui des montants et des informations présentées dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations établies par la direction, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nos audits du contrôle interne à l'égard de l'information financière ont compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante, l'application de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre de toutes les autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits fournissent une base raisonnable pour fonder nos opinions.

Tel qu'il est décrit dans le rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière, la direction a exclu le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») de l'étendue de son évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2020 du fait qu'il a été acquis par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Nous avons aussi exclu San Antonio de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le total de l'actif et le total des produits des activités ordinaires de San Antonio exclus de l'étendue de l'évaluation de la direction représentent respectivement 4 % et 0 % des montants correspondants qui figurent dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière et limites qui lui sont inhérentes

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Cela comprend les politiques et procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la Société; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui ont été ou qui devaient être communiquées au comité d'audit et i) qui sont liées à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs eu égard aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur les questions critiques de l'audit ni sur les comptes ou informations auxquels elles se rapportent.

Évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts

Comme il est présenté aux notes 4, 6 et 16 des états financiers consolidés, la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts de la Société s'établissait à 1 116,1 millions de dollars au 31 décembre 2020. À chaque date de présentation de l'information, la direction évalue s'il existe des indications selon lesquelles la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée, auquel cas un test de dépréciation formel serait requis. La dépréciation est évaluée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »), laquelle est composée en général des droits de redevances, des flux et des autres intérêts liés à chacune des propriétés générant des entrées de trésorerie. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation, notamment une variation significative des réserves et des ressources minérales, des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie, une production significativement plus faible que prévu, une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information de l'exploitant pertinente.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à l'évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts constituait une question critique de l'audit : i) la direction a exercé un jugement dans l'évaluation des indices de dépréciation afin de déterminer si un test de dépréciation formel était requis, ii) un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures visant à évaluer les éléments probants concernant l'évaluation des indices de dépréciation par la direction, notamment une variation significative des réserves et des ressources minérales, des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie, une production significativement plus faible que prévu, une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information de l'exploitant pertinente.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation par la direction des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts. Les procédures ont consisté également, entre autres, à évaluer le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indices de dépréciation pour un échantillon de redevances, flux et autres intérêts, concernant une variation significative des réserves et des ressources minérales, des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie, une production significativement plus faible que prévu, une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information de l'exploitant pertinente, en prenant en considération i) l'évolution actuelle et passée des redevances, flux et autres intérêts; ii) la cohérence avec les données de marché externes et avec les données du secteur; iii) l'information publiée par les exploitants ou d'autres informations pertinentes sur les redevances, flux et autres intérêts et iv) la concordance de l'évaluation faite par la direction des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts – flux diamantifère sur la mine Renard
Comme il est présenté aux notes 4, 6 et 16 des états financiers consolidés, la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts de la Société s'établissait à 1 116,1 millions de dollars au 31 décembre 2020. En mars 2020, le prix de vente du diamant a diminué de manière substantielle en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché des diamants. Le 24 mars 2020, les activités à la mine de diamant Renard ont été suspendues et, le 15 avril 2020, l'exploitant de la mine de diamant Renard a annoncé le prolongement de la période de surveillance et de maintien à ses installations en raison de la morosité des conditions du marché des diamants. Ceux-ci sont considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation sur le flux diamantifère sur la mine Renard en date du 31 mars 2020. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur recouvrable. Le 31 mars 2020, la direction a réduit la valeur du flux diamantifère sur la mine Renard à sa valeur recouvrable de 40,0 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La direction a estimé la valeur recouvrable en tant que valeur d'utilité en utilisant des approches basées sur les flux de trésorerie actualisés et une estimation de la probabilité de différents scénarios de reprise. La direction a posé un jugement et a eu recours à des hypothèses pour estimer les flux de trésorerie projetés du flux diamantifère sur la mine Renard, notamment les ventes de diamants attendues du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie prévue de la mine de diamant Renard, en fonction du prix du diamant prévu à long terme, d'un taux d'actualisation et des probabilités estimées de différents scénarios de reprise.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la dépréciation du flux diamantifère sur la mine Renard de la Société constituait une question critique de l'audit: i) la direction a exercé un jugement pour établir les estimations du montant recouvrable du flux diamantifère sur la mine Renard, ii) un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des hypothèses établies par la direction relatives aux ventes de diamants attendues du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie prévue de la mine Renard, en fonction du prix du diamant prévu à long terme, d'un taux d'actualisation et des probabilités estimées de différents scénarios de reprise et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des connaissances et des compétences spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation par la direction du montant recouvrable du flux diamantifère sur la mine Renard de la Société, y compris les contrôles sur les hypothèses significatives utilisées pour établir les estimations du montant recouvrable. Ces procédures ont consisté également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer l'estimation de la valeur recouvrable du flux diamantifère sur la mine Renard, à évaluer le caractère adéquat du modèle d'actualisation des flux de trésorerie, à évaluer l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes utilisées dans le modèle et à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction. L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction concernant les ventes de diamants attendues du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie prévue de la mine Renard, en fonction du prix du diamant prévu à long terme et des probabilités estimées de différents scénarios de reprise a consisté à examiner la performance actuelle et passée de la mine de diamant Renard ainsi que la cohérence avec les données externes du marché et du secteur et avec l'information publiée par l'exploitant de la mine de diamant Renard, à évaluer la concordance de ces hypothèses avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit et à procéder à des analyses de sensibilité. Des professionnels ayant des connaissances et des compétences spécialisées ont contribué à l'évaluation du modèle d'actualisation des flux de trésorerie et de certaines hypothèses, telles que le taux d'actualisation.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal (Canada)
Le 24 février 2021

Nous agissons en qualité d'auditeurs de la Société depuis 2006.

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A12345

Redevances Aurifères Osisko ltée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2020 $	31 décembre 2019 $
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	10	302 524	108 223
Placements à court terme	11	3 501	20 704
Sommes à recevoir	12	12 894	6 330
Stocks	13	10 025	1 656
Autres actifs	13	6 244	3 516
		335 188	140 429
Actif non courant			
Placements dans des entreprises associées	14	119 219	103 640
Autres placements	15	157 514	67 886
Redevances, flux et autres intérêts	16	1 116 128	1 130 512
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	17	489 512	343 693
Exploration et évaluation	18	42 519	42 949
Goodwill	19	111 204	111 204
Autres actifs	13	25 820	6 940
		2 397 104	1 947 253
Passif			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	20	46 889	18 772
Dividendes à payer	23	8 358	7 874
Tranche courante de la dette à long terme	22	49 867	-
Provisions et autres passifs	21	4 431	1 289
		109 545	27 935
Passif non courant			
Provisions et autres passifs	21	41 536	29 365
Dette à long terme	22	350 562	349 042
Impôts sur le résultat différés	26	54 429	47 465
		556 072	453 807
Capitaux propres			
Capital-actions	23	1 776 629	1 656 350
Bons de souscription	24	18 072	18 072
Surplus d'apport		41 570	37 642
Composante capitaux propres des débentures convertibles	22	17 601	17 601
Cumul des autres éléments du résultat global		48 951	13 469
Déficit		(174 458)	(249 688)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée		1 728 365	1 493 446
Participations ne donnant pas le contrôle		112 667	-
Total des capitaux propres		1 841 032	1 493 446
		2 397 104	1 947 253

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Joanne Ferstman, administratrice

Redevances Aurifères Osisko ltée

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	2020 $	2019 $
Produits	27	213 630	392 599
Coût des ventes	27	(63 700)	(262 881)
Épuisement des redevances, flux et autres intérêts	16	(45 605)	(47 009)
Bénéfice brut		**104 325**	**82 709**
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	27	(25 901)	(23 682)
Développement des affaires	27	(10 290)	(6 122)
Gain à la cession d'une entente d'écoulement	16	-	7 636
Exploration et évaluation	27	(131)	(191)
Dépréciation d'actifs	16,18	(26 300)	(243 576)
Bénéfice (perte) d'exploitation		**41 703**	**(183 226)**
Produits d'intérêts		4 582	4 632
Charges financières		(26 131)	(23 548)
Gain (perte) de change		1 023	(1 859)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	14	(7 657)	(22 209)
Autres gains nets (pertes nettes)	27	13 622	(48 385)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		**27 142**	**(274 595)**
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	26	(10 913)	40 400
Bénéfice net (perte nette)		**16 229**	**(234 195)**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée		16 876	(234 195)
Participations ne donnant pas le contrôle		(647)	-
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée			
De base et dilué (e)	29	0,10	(1,55)

Redevances Aurifères Osisko ltée

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	2020 $	2019 $
Bénéfice net (perte nette)	16 229	(234 195)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	40 993	13 285
Incidence fiscale	(9 319)	(1 728)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	1 506	(352)
Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats		
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(4 555)	(29 164)
Cession d'un placement dans une entreprise associée		
Reclassement à l'état consolidé des résultats des autres éléments du résultat global	-	695
Incidence fiscale	-	(92)
Autres éléments du résultat global	**28 625**	**(17 356)**
Résultat global	**44 854**	**(251 551)**
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée	45 501	(251 551)
Participations ne donnant pas le contrôle	(647)	-

Redevances Aurifères Osisko ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2020 $	2019 $
Activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		16 229	(234 195)
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		9 361	8 320
Épuisement et amortissement		46 904	48 270
Gain net à la cession d'une entente d'écoulement		-	(7 636)
Dépréciation d'actifs		26 300	248 300
Charges financières		8 409	7 161
Quote-part de la perte d'entreprises associées		7 657	22 209
Gain net à l'acquisition de placements		(3 827)	(1 006)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global		(2 387)	1 089
(Gain net) perte nette à la dilution de placements dans des entreprises associées		(10 381)	3 687
(Gain net) perte nette à la cession de placements		(5 357)	27 391
Dépréciation de placements		7 998	12 500
Perte de change		(652)	1 901
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés		3 760	(41 197)
Frais d'inscription réputés d'Osisko Développement	7	1 751	-
Autres		479	(416)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		106 244	96 378
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	30	1 734	(4 780)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		107 978	91 598
Activités d'investissement			
Cession nette (acquisition nette) de placements à court terme		412	(39 597)
Trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition de Barkerville	9	-	8 312
Frais de transaction payés à l'acquisition de Barkerville	9	-	(1 513)
Acquisition du projet aurifère San Antonio	8	(52 208)	-
Acquisition de placements		(49 194)	(62 815)
Produit de la cession de placements		10 864	130 128
Acquisition de droits de redevances et de flux		(66 062)	(77 814)
Produit de la cession de droits de redevances et de flux		-	57 016
Actifs miniers et immobilisations corporelles		(71 828)	(6 321)
Dépenses d'exploration et d'évaluation, net des crédits d'impôts		(202)	166
Dépôts de restauration		4 762	-
Autres		357	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(223 099)	7 562
Activités de financement			
Placement privé d'actions ordinaires	23	85 000	-
Investissements d'actionnaires minoritaires	23	214 323	-
Frais d'émission d'actions découlant des investissements d'actionnaires minoritaires	23	(5 965)	-
Levée d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions		7 835	21 783
Augmentation de la dette à long terme		71 660	19 772
Remboursement de la dette à long terme		(19 205)	(30 000)
Actions ordinaires acquises et annulées dans le cadre d'un rachat d'actions		-	(129 486)
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités		(3 933)	(13 533)
Dividendes payés		(28 914)	(27 455)
Autres		(3 940)	(2 991)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		316 861	(161 910)
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		201 740	(62 750)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(7 439)	(3 292)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		194 301	(66 042)
Trésorerie au 1er janvier		108 223	174 265
Trésorerie au 31 décembre	10	302 524	108 223

Des informations supplémentaires relativement aux états consolidés des flux de trésorerie sont présentées à la note 30.

Redevances Aurifères Osisko ltée

État consolidé des variations des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

		Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée								
	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Cumul des autres éléments du résultat global[i]	Bénéfices non répartis (déficit)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
			$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde – 1er janvier 2020		156 951 952	1 656 350	18 072	37 642	17 601	13 469	(249 688)	1 493 446	-	1 493 446
Bénéfice net (perte nette)		-	-	-	-	-	-	16 876	16 876	(647)	16 229
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	28 625	-	28 625	-	28 625
Résultat global		-	-	-	-	-	28 625	16 876	45 501	(647)	44 854
Placement privé	23	7 727 273	85 000	-	-	-	-	-	85 000	-	85 000
Frais d'émission, net des impôts		-	(136)	-	-	-	-	-	(136)	-	(136)
Incidence fiscale des frais d'émission de l'année précédente		-	3 644	-	-	-	-	-	3 644	-	3 644
Investissements nets d'actionnaires minoritaires, net des impôts	7	-	-	-	-	-	-	-	-	209 892	209 892
Acquisition réputée de Barolo Ventures Corp.	7	-	-	-	-	-	-	-	-	1 751	1 751
Acquisition du projet aurifère San Antonio	8	1 011 374	15 846	-	-	-	-	-	15 846	-	15 846
Gain à la dilution des participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	98 329	98 329	(98 329)	-
Acquisition de droits de redevances payée en actions		250 000	3 880	-	-	-	-	-	3 880	-	3 880
Dividendes déclarés	23	-	-	-	-	-	-	(32 838)	(32 838)	-	(32 838)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	23	268 173	3 440	-	-	-	-	-	3 440	-	3 440
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		30 388	391	-	-	-	-	-	391	-	391
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	3 104	-	-	-	3 104	-	3 104
Options d'achat d'actions levées		232 964	3 932	-	(857)	-	-	-	3 075	-	3 075
Options d'achat d'actions de remplacement levées		440 506	5 976	-	(1 461)	-	-	-	4 515	-	4 515
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	5 835	-	-	-	5 835	-	5 835
Règlement		145 694	1 984	-	(4 247)	-	-	(279)	(2 542)	-	(2 542)
Incidence fiscale		-	-	-	358	-	-	-	358	-	358
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :											
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	1 113	-	-	-	1 113	-	1 113
Règlement		19 330	255	-	(266)	-	-	(1)	(12)	-	(12)
Incidence fiscale		-	-	-	349	-	-	-	349	-	349
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	23	(429 722)	(3 933)	-	-	-	-	-	(3 933)	-	(3 933)
Transfert des autres éléments du résultat global d'entreprises associées réalisés, net de l'impôt		-	-	-	-	-	(414)	414	-	-	-
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, net de l'impôt		-	-	-	-	-	7 271	(7 271)	-	-	-
Solde – 31 décembre 2020 [ii]		166 647 932	1 776 629	18 072	41 570	17 601	48 951	(174 458)	1 728 365	112 667	1 841 032

(i) Au 31 décembre 2020, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 20,8 millions de dollars et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 28,1 millions de dollars.

(ii) Au 31 décembre 2020, il y avait 167 165 341 actions ordinaires émises, dont 517 409 sont réputées avoir été rachetées étant donné qu'une des entreprises associées de la Société détient des actions ordinaires de la Société.

Redevances Aurifères Osisko ltée

État consolidé des variations des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres de la débenture convertible	Cumul des autres éléments du résultat global[(i)]	Bénéfices non répartis (déficit)	Total
			$	$	$	$	$	$	$
Solde – 1er janvier 2019		155 443 351	1 609 162	30 901	21 230	17 601	23 499	69 202	1 771 595
Adoption de l'IFRS 16		-	-	-	-	-	-	(383)	(383)
Perte nette		-	-	-	-	-	-	(234 195)	(234 195)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	(17 356)	-	(17 356)
Résultat global		-	-	-	-	-	(17 356)	(234 195)	(251 551)
Acquisition de Barkerville	9	13 560 832	160 564	-	1 912	-	-	-	162 476
Rachat réputé d'actions détenues par une entreprise associée		(517 409)	(6 100)	-	-	-	-	-	(6 100)
Dividendes déclarés	23	-	-	-	-	-	-	(29 977)	(29 977)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes		198 609	2 427	-	-	-	-	-	2 427
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		34 550	466	-	-	-	-	-	466
Options d'achat d'actions :									
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	2 899	-	-	-	2 899
Options d'achat d'actions levées		1 355 531	25 119	-	(5 343)	-	-	-	19 776
Options d'achat d'actions de remplacement levées		148 984	2 632	-	(917)	-	-	-	1 715
Unités d'actions restreintes devant être réglées en actions ordinaires :									
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	4 059	-	-	-	4 059
Règlement		89 246	874	-	(1 872)	-	-	(346)	(1 344)
Incidence fiscale		-	-	-	(57)	-	-	-	(57)
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :									
Transfert des unités réglées en trésorerie aux unités réglées en capitaux propres		-	-	-	3 722	-	-	-	3 722
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	545	-	-	-	545
Règlement		7 875	104	-	(222)	-	-	-	(118)
Incidence fiscale		-	-	-	(50)	-	-	-	(50)
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	23	(983 900)	(10 198)	-	-	-	-	(1 633)	(11 831)
Actions ordinaires acquises et annulées dans le cadre d'un rachat d'actions	23	(12 385 717)	(128 516)	-	(1 093)	-	-	(45 030)	(174 639)
Frais d'émission, déduction faite de l'impôt		-	(184)	-	-	-	-	-	(184)
Bons de souscription échus	24	-	-	(12 829)	12 829	-	-	-	-
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-	7 326	(7 326)	-
Solde – 31 décembre 2019 [(ii)]		156 951 952	1 656 350	18 072	37 642	17 601	13 469	(249 688)	1 493 446

(i) Au 31 décembre 2019, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de (19,2 millions de dollars) et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 32,7 millions de dollars.

(ii) Au 31 décembre 2019, il y avait 157 469 361 actions ordinaires émises, dont 517 409 sont réputées avoir été rachetées étant donné qu'une des entreprises associées de la Société détient des actions ordinaires de la Société.

1. Nature des activités

Redevances Aurifères Osisko ltée et ses filiales (collectivement « Osisko » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances de haute qualité, d'ententes de flux et d'intérêts similaires au Canada et dans le monde. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et son siège social est situé au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

En novembre 2020, Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses actifs miniers et de certains placements en capitaux propres à Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »), une société nouvellement créée se consacrant à l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers au Canada et au Mexique (note 7). Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ». Le 31 décembre 2020, Osisko détenait une participation de 84,1 % dans Osisko Développement et par conséquent, les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société consolident les activités d'Osisko Développement et de ses filiales. Le principal actif d'Osisko Développement est le projet aurifère Cariboo au Canada.

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, à l'exception de ce qui est déclaré à la note 3. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités pour publication le 24 février 2021.

Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société lors de périodes futures sont assujetties également à d'importantes incertitudes. Plusieurs contreparties d'Osisko ont annoncé des restrictions opérationnelles temporaires liées à l'actuelle pandémie de COVID-19 durant les premier et deuxième trimestres de 2020, y compris une réduction des activités et la mise en état d'entretien et de maintenance des exploitations. Au 31 décembre 2020, tous les exploitants avaient repris leurs activités et la plupart avaient atteint le niveau d'activité connu avant la COVID-19. Toutefois, dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés. L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme, y compris l'évaluation des charges de dépréciation et des reprises. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

3. Nouvelle norme comptable

Modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IASB a apporté des modifications à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers,* qui consistent en l'utilisation d'une définition constante de l'importance relative ou caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui clarifient le caractère significatif d'une information et qui intègrent, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1er janvier 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.

4. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

a) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers à la juste valeur (incluant les instruments dérivés).

b) Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de l'entreprise sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivants la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à rabais est immédiatement comptabilisé à l'état des résultats et du résultat global. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation reste comptabilisée au bilan à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de la période sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent une participation en capitaux propres dans une filiale détenue par une partie externe. La quote-part des actifs nets de la filiale attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net ou de la perte nette, et du résultat global ou de la perte globale, est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions de capitaux propres.

4. Principales méthodes comptables (suite)

d) Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Redevances Aurifères Osisko ltée et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupe sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont les entités que la Société a la capacité de contrôler. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle Osisko obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par Osisko.

Les principales filiales de la Société, leur emplacement géographique, la participation s'y rapportant et le principal secteur d'exploitation (note 33) aux 31 décembre 2020 et 2019 sont les suivants :

Entité	Juridiction	Participation	Monnaie fonctionnelle	Secteur d'exploitation
Osisko Développement Corp.[(i)]	Québec	84,1 %	Dollar canadien	Exploration/développement de projets miniers
Osisko Bermuda Limited	Bermudes	100 %	Dollar américain	Redevances, flux et intérêts similaires
Osisko Mining (USA) Inc.	Delaware	100 %	Dollar américain	Redevances, flux et intérêts similaires

[(i)] Les entités suivantes sont des filiales à part entière d'Osisko Développement Corp. depuis le 25 novembre 2020 (note 7) : Barkerville Gold Mines Ltd. (Colombie-Britannique), Mines Coulon inc (Canada), Osisko Baie James S.E.N.C. (Québec) et Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. (Mexique) (monnaie fonctionnelle : le peso). Avant cette date, ces filiales étaient entièrement détenues par la Société.

e) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

4. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement. Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats à la date ex-dividendes.

(i) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

f) Instruments financiers (suite)

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	**Instrument financier**
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires Titres de créance à court terme Effets et créances à recevoir Créances clients Produits d'intérêts à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs Dépôts de restauration
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés et débentures convertibles
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Composante passif des débentures convertibles Emprunts en vertu de facilités de crédit renouvelables

Instruments dérivés

Les instruments dérivés, autres que les bons de souscription de sociétés minières d'exploration et de développement détenus par la Société, ne sont utilisés qu'à des fins de couverture économique et non comme placements spéculatifs. Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat de dérivé est conclu, et sont ultérieurement évalués à la juste valeur à la clôture de chaque période de présentation de l'information. La méthode de comptabilisation des variations subséquentes de la juste valeur varie selon que le dérivé est désigné comme instrument de couverture et le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

g) Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues reliées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

La Société a deux principaux types d'actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues :

- Créances clients; et
- Placements en titres de créance évalués au coût amorti.

Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 pour les sommes à recevoir (incluant les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs), selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

g) Dépréciation d'actifs financiers (suite)

Placements en titres de créance

Dans la mesure où un titre de créance au coût amorti est considéré comme ayant un faible risque de crédit, ce qui correspond à une notation d'excellente qualité (« de catégorie investissement »), et que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante, la provision pour perte est déterminée en fonction des pertes de crédit attendues au cours des prochains 12 mois. Si le risque de crédit a substantiellement augmenté, les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées.

h) Trésorerie

La trésorerie comprend les montants disponibles sur demande déposés auprès des banques.

i) Crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration minière

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

j) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût est établi sur une base moyenne pondérée.

k) Placements dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

l) Redevances, flux et autres intérêts

Les redevances, flux et autres intérêts représentent des redevances, des ententes de flux et d'autres intérêts acquis s'appliquant à des propriétés en production, à des propriétés à l'étape du développement et à des propriétés à l'étape de l'exploration ou de l'évaluation. Les redevances, flux et autres intérêts sont comptabilisés au coût et capitalisés à titre d'actifs corporels. Ils sont par la suite évalués au coût moins l'amortissement et l'épuisement cumulés et les pertes de valeurs cumulées. Les principales catégories de la Société sont les propriétés en production, les propriétés à l'étape du développement et les propriétés à l'étape de l'exploration ou de l'évaluation. Les actifs en production sont ceux qui ont généré des produits découlant d'activités régulières pour la Société. Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

l) Redevances, flux et autres intérêts (suite)

Les actifs d'exploration et d'évaluation correspondent à des propriétés qui n'ont pas atteint l'étape du développement, de l'obtention des permis ou de la faisabilité ou qui sont de nature trop spéculative et pour lesquelles une période de plusieurs années sera requise avant qu'elles ne puissent générer des produits, si jamais elles le font, ou qui ne sont présentement pas actives.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard de mines en production sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie de la propriété à laquelle le droit se rapporte. La durée de vie est estimée en fonction des estimations disponibles des réserves minérales prouvées et probables spécifiquement associées aux propriétés et peut inclure une partie des ressources qui devrait être convertie en réserves. La direction s'appuie sur les renseignements à sa disposition en vertu des contrats avec les exploitants et/ou sur les données publiques sur les réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales publiées par les exploitants des mines en production auxquelles ses redevances, ententes de flux et autres intérêts se rapportent.

Lors de l'acquisition d'un droit de redevances, d'une entente de flux et d'autres intérêts sur un actif en production ou à l'étape du développement, une part du coût d'acquisition est attribuée au potentiel d'exploration de la propriété visée en fonction de sa juste valeur. La juste valeur estimative de ce potentiel d'exploration acquis est comptabilisée comme un actif (participation non sujette à l'amortissement) à la date d'acquisition. Les mises à jour sur les réserves et les ressources minérales fournies par les exploitants des propriétés sont utilisées pour déterminer le montant qui sera converti des participations non sujettes à l'amortissement aux participations sujettes à l'amortissement.

Les redevances, flux et autres intérêts se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IFRS 6, *Exploration et évaluation des ressources minérales*. Les coûts d'acquisition des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation sont capitalisés et ne sont pas épuisés tant que les activités génératrices de produits ne sont pas commencées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont évalués pour dépréciation à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indications selon lesquelles la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui, conformément à la norme IAS 36, ***Dépréciation d'actifs***, sont définies comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie issues d'autres actifs. C'est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation sont évalués pour dépréciation s'il existe des indices de dépréciation conformément à IFRS 6. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité. Une participation qui a été antérieurement classée comme actif d'exploration et d'évaluation est aussi évaluée pour dépréciation avant sa reclassification en actif à l'étape du développement ou en production et la perte de valeur, si existante, est comptabilisée en résultat net.

m) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

m) Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	3 à 7 ans
Immobilisations corporelles d'exploration	3 à 20 ans
Immobilisations corporelles minières (développement)	5 à 20 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres gains nets ou pertes nettes* à l'état consolidé des résultats.

n) Coûts d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition de propriétés minières se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

(i) établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
(ii) déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
(iii) les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
(iv) les activités relatives aux permis; et
(v) les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'exploration et d'évaluation capitalisés sont classés dans les activités d'investissement à l'état consolidé des flux de trésorerie à la rubrique *exploration et évaluation*.

Les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation (par lequel l'amodiataire engage certaines dépenses dans une propriété pour y acquérir un intérêt) sont comptabilisés comme suit :

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

n) Coûts d'exploration et d'évaluation (suite)

(i) la Société utilise la valeur comptable de l'intérêt avant l'accord d'amodiation afin d'établir la valeur comptable de la portion d'intérêt retenue;
(ii) la Société crédite toute rémunération en trésorerie reçues en contrepartie de la valeur comptable de la portion de l'intérêt retenue, l'excédent étant inscrit en résultat net;
(iii) lorsque la Société conserve un droit de redevances du fait de l'intérêt acquis par l'amodiataire, elle comptabilise les redevances selon un montant correspondant à la valeur comptable de la propriété d'exploration et d'évaluation au moment du transfert de propriété; et
(iv) la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration faites par l'amodiataire sur la propriété.

o) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé lors d'un regroupement d'entreprises si le coût de l'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill est alors alloué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. La Société fait un test de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de fin de la période de présentation de l'information et, le cas échéant, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel le goodwill est associé dépasse sa valeur recouvrable, alors une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises.

Le montant recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évalué à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

p) Provision pour restauration environnementale

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

(i) La Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'événements passés.
(ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
(iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est significatif. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières de la Société pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

q) Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les charges d'impôts sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auxquels cas, elles sont aussi comptabilisées respectivement dans les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal (e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

r) Débentures convertibles

Les composantes passif et capitaux propres des débentures convertibles sont présentées distinctement au bilan consolidé dès la comptabilisation initiale.

La composante passif est comptabilisée initialement à la juste valeur en actualisant les paiements futurs d'intérêts et de capital au taux du marché en vigueur pour une dette non convertible, à un degré de solvabilité similaire et générant les mêmes flux de trésorerie. Suite à la comptabilisation initiale, le passif est réévalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante passif est augmentée par la désactualisation des montants actualisés jusqu'à atteindre la valeur nominale des débentures à échéance.

La valeur comptable de la composante capitaux propres est obtenue en soustrayant la valeur comptable de la composante passif de la valeur nominale des débentures. Celle-ci est présentée dans les capitaux propres à la rubrique *composante capitaux propres des débentures convertibles*. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée à nouveau après la comptabilisation initiale, sauf en cas de conversion ou d'expiration. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour tout écart temporaire découlant de la comptabilisation initiale distincte des composantes capitaux

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

r) Débentures convertibles (suite)

propres et passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable.

s) Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

t) Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés en capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission de bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

u) Comptabilisation des produits

Les produits se composent des produits tirés de la vente de matières premières reçues et des produits issus directement des conventions de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts.

Pour les conventions de redevances et les ententes de flux payées en nature et pour les ententes d'écoulement, les obligations d'exécution de la Société portent principalement sur la livraison d'or, d'argent ou d'autres produits aux clients. Les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré au client, ce qui se réalise à la livraison du produit; le client a l'entière discrétion sur le produit et il n'existe aucune obligation non respectée qui pourrait avoir des conséquences sur l'acceptation du produit. Le contrôle de l'or affiné, de l'argent et des autres produits est transféré au client lorsque le produit concerné reçu (ou acheté) de l'exploitant est physiquement livré et vendu par la Société (ou son agent) à ses clients tiers. Pour les conventions de redevances et les ententes de flux payées en trésorerie, la comptabilisation des produits dépend de la convention en question.

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque la direction peut estimer de façon fiable le montant conformément aux modalités des conventions de redevances, des ententes de flux et des autres intérêts. Dans certains cas, la Société ne dispose pas de renseignements suffisants pour arriver à une estimation raisonnable des produits et par conséquent, la comptabilisation des produits est alors reportée jusqu'à ce que la direction soit en mesure d'établir une estimation raisonnable. Les écarts entre les estimations et les montants réels sont ajustés et comptabilisés dans la période au cours de laquelle les montants réels sont connus.

v) Contrats de location

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces de bureaux et de l'équipement minier.

Depuis le 1er janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés sous forme d'actifs au titre de droits d'utilisation (présentés dans les *autres actifs non courants* au bilan consolidé), et des passifs correspondants sont inscrits, à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

v) Contrats de location (suite)

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires.

Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

w) Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent un régime d'options d'achat d'actions à leurs administrateurs, dirigeants, employés et consultants respectifs. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à leurs administrateurs respectifs et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à leurs dirigeants et employés. Des UAD peuvent être attribuées aux administrateurs, et des UAR peuvent être octroyées aux employés, aux administrateurs et aux dirigeants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions d'Osisko ou le prix des actions d'Osisko Développement au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion d'Osisko ou d'Osisko Développement. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par Osisko devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par Osisko Développement devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits dans les participations ne donnant pas le contrôle avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de bilan pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

x) Résultat par action

Le résultat par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs d'actions d'Osisko pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débentures convertibles. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAR et des UAD et des débentures convertibles en circulation.

4. Principales méthodes comptables *(suite)*

y) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au chef de la direction, qui assure les fonctions de chef de l'exploitation. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société. À la suite de l'acquisition de Barkerville (note 7) en novembre 2019, la Société gère désormais ses activités dans deux secteurs opérationnels : (i) l'acquisition et la gestion de droits de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts sur des métaux précieux et autres; et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projet miniers (principalement par l'entremise d'Osisko Développement).

5. Normes comptables émises, mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2020. Plusieurs de ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif pour la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

Modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*

L'IASB a apporté des modifications à *IAS 16, Immobilisations corporelles*, qui entreront en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022. Le produit de la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant soit disponible pour utilisation devra être comptabilisé dans le résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. La Société devra donc distinguer les coûts associés à la production et la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant (les produits de préproduction) soit disponible pour utilisation et les coûts engagés pour rendre la composante des immobilisations corporelles disponible pour son utilisation prévue. Pour la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications exigeront que la Société divulgue séparément le produit de la vente et le coût de production s'y rapportant comptabilisés au résultat net et spécifie les rubriques où ces produits et ces coûts sont inclus à l'état du résultat global. Ces modifications auront un impact sur les états financiers consolidés de la Société.

6. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

6. Estimations et jugements comptables critiques (*suite*)

Estimations et hypothèses comptables critiques

Réserves et ressources minérales – Redevances, ententes de flux et autres actifs

Les redevances, ententes de flux et autres intérêts constituent une composante majeure des actifs de la Société de telle sorte que les réserves et les ressources minérales des propriétés auxquelles ces droits se rattachent ont une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Ces estimations sont utilisées pour déterminer l'épuisement des redevances, flux et autres intérêts de la Société et pour évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts. Pour les redevances, flux et autres intérêts, les données publiques sur les réserves et les ressources minérales publiées par les exploitants des propriétés impliquent des évaluations d'études géologiques et géophysiques et des données économiques et reposent sur différentes hypothèses concernant notamment les prix des matières premières et les coûts de production. Ces hypothèses sont, de par leur nature, sujettes à interprétation et incertitude. Les estimations de réserves et de ressources minérales peuvent changer en fonction de nouvelles connaissances acquises après l'évaluation initiale, et être ajustées par les experts en géologie de la Société, si cela est jugé nécessaire. Tout changement dans les estimations de réserves et de ressources minérales pourrait avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés pour l'épuisement ainsi que sur la recouvrabilité présumée de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts.

Réserves et ressources minérales – Projets d'exploration et de développement

Les réserves minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts

L'évaluation de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts nécessite de recourir à des estimations et des hypothèses sur la production recouvrable, les prix des matières premières à long terme, les taux d'actualisation, la conversion des ressources/réserves minérales, les multiples basés sur la valeur nette des actifs, les taux de change des devises étrangères, les projets d'expansion à venir nécessitant des investissements et les implications sur la production associée. De plus, la Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient nécessiter des estimations quant à : (i) la valeur monétaire par once de ressources/réserves minérales; (ii) les multiples de flux de trésorerie; et (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables. Tout changement dans l'une ou l'autre des estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable de la Société à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains postes de dépenses sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux événements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait à l'effet que le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

6. Estimations et jugements comptables critiques (*suite*)

Estimations et hypothèses comptables critiques (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles (suite)

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par la Société, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sous-jacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information, la Société évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, aux prix de vente des métaux et aux coûts d'exploitation. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

La Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Dépréciation du goodwill

La Société fait un test de dépréciation sur le goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information et, le cas échéant, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT qui devrait, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. Pour effectuer le test de dépréciation, la Société calcule le montant recouvrable estimatif de l'UGT ou du groupe d'UGT, ce qui exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle formule des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux de production futurs, les prix des matières premières à long terme, les taux de change des devises étrangères, les taux d'actualisation et le potentiel d'exploration.

6. Estimations et jugements comptables critiques (*suite*)

Estimations et hypothèses comptables critiques (suite)

Dépréciation du goodwill (suite)

Ces estimations et ces hypothèses sont sujettes à des risques et des incertitudes. Par conséquent, il est possible qu'un changement de circonstances puisse avoir un impact sur ces projections, et par conséquent sur le montant recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. Ainsi, il est possible qu'une partie ou que la totalité de la valeur comptable du goodwill soit dépréciée, auquel cas l'impact sera comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

La Société effectue ses tests de dépréciation annuels en utilisant la juste valeur diminuée du coût de cession du groupe d'UGT soutenant le goodwill ainsi que les flux de trésorerie actualisés, en tenant compte des budgets les plus récents et des prévisions disponibles, y compris des informations provenant de sources externes. Les périodes utilisées pour les projections sont fondées sur les niveaux de production attendus des mines, des réserves minérales prouvées et probables et d'une partie des ressources. Le taux d'actualisation utilisé prend en compte les différents facteurs de risque de la Société.

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences règlementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de remise en état et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui reflèteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition correspond à la définition d'entreprise, ou si elle consiste en une acquisition d'actifs, nécessite de porter un jugement important. Les hypothèses et les estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, des redevances, flux et autres intérêts et des propriétés d'exploration et d'évaluation en particulier, nécessitent généralement de porter un jugement important. Tout changement dans ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs.

Entité bénéficiaire d'un investissement – Influence notable

Déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement dans l'évaluation des facteurs qui pourraient résulter en une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu, la représentation au conseil d'administration, la participation aux processus décisionnels, les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement, les échanges de personnel de gestion, l'accès à des renseignements techniques critiques et les droits de vote potentiels.

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

6. Estimations et jugements comptables critiques *(suite)*

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient la conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation) et des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation de la Société. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique, compte tenu des dépenses devant être engagées par le participant à une entente d'amodiation, ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par la Société ou par le participant à une entente d'amodiation; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés en production et en développement et du goodwill

L'évaluation de la dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en développement et en production et du goodwill nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés à l'étape du développement et en production et du goodwill de la Société. Les facteurs qui peuvent déclencher une analyse de perte de valeur comprennent, sans s'y limiter, une baisse significative de la valeur de marché; un actif net supérieur à la capitalisation boursière; une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; des interruptions dans les activités de production; une production significativement plus faible que prévu; et une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en production ou du goodwill pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

Actifs d'impôts différés

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

7. Transaction de transfert d'activités minières

Le 25 novembre 2020, Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses activités minières à Osisko Développement par l'entremise d'une transaction par prise de contrôle inversée avec Barolo Ventures Corp. (« Barolo »), formant ainsi une nouvelle société de développement aurifère en Amérique du Nord ayant pour objectif de devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire. Suivant la clôture, Barolo a changé de dénomination pour devenir Osisko Développement Corp.

Historique et description de la transaction

Le 5 octobre 2020, Osisko et Barolo ont signé une lettre d'entente exécutoire (la « lettre d'entente ») décrivant les termes selon lesquels Osisko effectuerait le transfert de certaines propriétés minières (tel que décrit ci-dessous) et d'un portefeuille de titres négociables (collectivement avec les propriétés minières, les « actifs contribués par Osisko ») à Barolo en contrepartie d'actions ordinaires de Barolo (les « actions de Barolo »), résultant en une prise de contrôle inversée de Barolo (la « PCI ») en vertu des politiques du TSX-V.

La transaction de transfert s'est notamment traduite par le transfert par Osisko de certaines propriétés minières et d'un portefeuille de titres négociables (via le transfert d'entités détenant directement ou indirectement ces propriétés minières et titres négociables) à Osisko Development Holdings Inc. (« Osisko Subco »), après quoi Osisko Subco et 1269598 BC Ltd (« Barolo Subco ») ont été fusionnées par voie de fusion triangulaire en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* (la « fusion ») pour former « Amalco ». Suite à la fusion, Osisko a échangé ses actions d'Osisko Subco pour des actions d'Osisko Développement, conduisant ainsi à la PCI d'Osisko Développement.

Les frais de transaction relatifs à la transaction par PCI se sont élevés à environ 1,3 million de dollars et sont inclus dans les *frais de développement des affaires* à l'état consolidé des résultats.

Actifs contribués par Osisko

Les actifs suivants ont été transférés par Osisko à Osisko Développement :

- Projet aurifère Cariboo (Colombie-Britannique, Canada)
- Projet aurifère San Antonio (Sonora, Mexique)
- Projet aurifère Bonanza Ledge II (Colombie-Britannique, Canada)
- Propriétés d'exploration Guerrero (Guerrero, Mexique)
- Propriétés d'exploration à la Baie James, incluant la propriété Coulon (Québec, Canada)
- Portefeuille de capitaux propres de sociétés cotées en bourse

Osisko a conservé les droits de redevances et de flux suivants dans les actifs transférés à Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % NSR à l'égard du projet aurifère Cariboo et du projet aurifère Bonanza Ledge II
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard du projet aurifère San Antonio
- Une redevance de 3 % NSR à l'égard des propriétés d'exploration de la Baie James et de Guerrero

Osisko a aussi obtenu les droits suivants à l'égard d'Osisko Développement : (i) un droit de premier refus à l'égard de toute future redevance ou tout futur flux offert par Osisko Développement; (ii) le droit de participer à des rachats de redevances existantes détenues par Osisko Développement; et (iii) d'autres droits usuels pour une transaction de cette nature.

7. Transaction de transfert d'activités minières (*suite*)

Acquisition réputée de Barolo

Les actifs nets de Barolo acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous :

Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo	$
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises [(i)]	1 751
Frais de transaction	500
	2 251
Passif net réputé pris en charge	
Passif net de Barolo	(164)
Coût d'inscription net	2 415

(i) Représente les frais d'inscription réputés d'Osisko Développement.

Financements d'Osisko Développement

Financement concomitant à la PCI

Le 25 novembre 2020, avant la prise d'effet de la fusion, suivant la satisfaction des conditions de libération des fonds bloqués, un total de 13 350 000 reçus de souscription d'Osisko Subco ont été émis au prix de 7,50 $ par reçu de souscription en vertu d'un financement concomitant de 100,1 millions de dollars clôturé par Osisko Subco le 29 octobre 2020 (le « financement concomitant à la PCI »), ont été convertis en 13 350 000 actions ordinaires d'Osisko Subco et en 6 675 000 bons de souscription d'actions ordinaires d'Osisko Subco, et le produit net de la souscription a été libéré et versé à Osisko Subco.

Chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Subco en circulation immédiatement avant la prise d'effet de la fusion a été échangé pour un bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement conférant au porteur le droit d'acquérir une action d'Osisko Développement au prix de 10 $ par action pendant une période de 18 mois suivant la date d'effet de la fusion (cette période a par la suite été prolongée à 36 mois suivant la date de clôture). Les frais de transaction se sont élevés à 3,0 millions de dollars, incluant la commission des preneurs fermes.

À la suite de la clôture de la fusion et du financement concomitant à la PCI, Osisko détenait en propriété véritable et exerçait un contrôle sur 100 000 100 actions d'Osisko Développement, correspondant à environ 88,0 % des actions émises et en circulation d'Osisko Développement.

Placement privé par l'intermédiaire d'un courtier

Le 30 décembre 2020, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier visant 5 367 050 unités (les « unités du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier ») au prix de 7,50 $ par unité du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier, pour un produit brut global d'environ 40,2 millions de dollars, incluant l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes (le « placement privé par l'intermédiaire d'un courtier »). Chaque unité du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Le produit net du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo et des autres actifs d'exploration d'Osisko Développement et aux fins générales de l'entreprise. Les frais de transaction se sont élevés à 2,1 millions de dollars, incluant la commission des preneurs fermes.

Suivant la clôture du placement privé par l'intermédiaire d'un courtier, Osisko détenait toujours en propriété véritable et exerçait un contrôle sur 100 000 100 actions d'Osisko Développement, correspondant à environ 84,1 % des actions émises et en circulation d'Osisko Développement.

8. Acquisition du projet aurifère San Antonio

En août 2020, Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US dans le cadre de l'acquisition (indirecte) de Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été versé en trésorerie par Osisko et le montant résiduel de 12,0 millions de dollars US a été payé par l'émission d'actions ordinaires d'Osisko. En tout, 1 011 374 actions ordinaires d'Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la date de la transaction. Les frais de transaction se sont élevés à 5,9 millions de dollars. Le projet aurifère San Antonio a par la suite été transféré à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (note 7).

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

Contrepartie payée	**$**
Émission de 1 011 374 actions ordinaires	15 846
Contrepartie en trésorerie	40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs	6 328
Frais de transaction d'Osisko	5 865
	68 054

Actifs nets acquis	**$**
Stocks	7 899
Stocks – non courants [(1)]	16 129
Autres actifs non courants	6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	58 368
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 369)
Provisions et autres passifs	(9 301)
	68 054

(1) Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivant la date d'acquisition ont été classés non courants et sont comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

9. Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd

Le 21 novembre 2019, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Barkerville qui n'étaient pas encore en sa possession à la date de la transaction. Barkerville est une société canadienne d'exploration et de développement qui se consacre à la mise en valeur de son vaste portefeuille de terrains situé dans le district minier historique de Cariboo en Colombie-Britannique, Canada.

Pour chaque action ordinaire de Barkerville, les actionnaires ont reçu 0,0357 action ordinaire d'Osisko. Toutes les options d'achat d'actions ordinaires en circulation de Barkerville ont été échangées contre des options d'achat d'actions ordinaires d'Osisko (les « options d'achat d'actions de remplacement de Barkerville ») selon le même ratio d'échange que pour les actions ordinaires, pour une valeur de 1,9 million de dollars d'après le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes.

9. Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd (*suite*)

En tout, 13 560 832 actions ordinaires d'Osisko ont été émises et évaluées à 160,6 millions de dollars en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la date de la transaction. Un total de 1 005 478 options d'achat d'actions de remplacement de Barkerville ont été émises et évaluées à 1,9 million de dollars, d'après le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La juste valeur des 10 000 000 bons de souscription d'actions ordinaires de Barkerville déjà détenus par la Société qui ont été annulés a été estimée à 0,6 million de dollars, d'après le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les frais de transaction s'élevaient à 1,5 million de dollars et la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis s'élevaient à 8,3 millions de dollars.

Avant la date d'acquisition, Osisko détenait un placement initial de 183 625 585 actions ordinaires de Barkerville, qui était considéré comme un placement dans une entreprise associée et dont la valeur comptable nette était de 101,4 millions de dollars. Le 21 novembre 2019, soit la date de l'acquisition de Barkerville, la juste valeur du placement initial était de 77,1 millions de dollars et a été incluse dans la contrepartie dans le cadre de la transaction, ce qui s'est soldé par une perte de 24,3 millions de dollars comptabilisée à l'état consolidé de la perte à la rubrique *Autres gains nets (pertes nettes)*. Osisko détenait également une redevance de 4 % NSR sur le projet aurifère Cariboo avant l'acquisition de Barkerville, dont la valeur comptable nette était de 56,1 millions de dollars, laquelle a été transférée des redevances, flux et autres intérêts aux intérêts miniers et immobilisations corporelles dans le bilan consolidé.

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne constituaient pas une entreprise.

Le prix d'acquisition total de 241,7 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en se basant sur la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

Contrepartie payée	**$**
Émission de 13 560 832 actions ordinaires	160 564
Juste valeur des 183 625 585 actions ordinaires de Barkerville déjà détenues	77 123
Juste valeur des 1 005 478 options d'achat d'actions de remplacement de Barkerville émises	1 912
Juste valeur des 10 000 000 bons de souscription de Barkerville détenus par Osisko et annulés	589
Frais de transaction d'Osisko	1 513
	241 701

Actifs nets acquis	**$**
Trésorerie	8 312
Autres actifs courants	4 565
Dépôts de restauration	5 361
Immobilisations corporelles	13 968
Propriétés minières	247 054
Comptes créditeurs et charges à payer	(16 320)
Provisions et autres passifs	(21 239)
	241 701

10. Trésorerie

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la situation de trésorerie était la suivante :

	Redevances Aurifères Osisko[(i)]		Osisko Développement		Total	
	2020	2019[(ii)]	2020	2019[(iii)]	2020	2019
	$	$	$	$	$	$
Trésorerie détenue en dollars canadiens	**29 714**	**4 752**	**137 374**	**8 006**	**167 088**	**12 758**
Trésorerie détenue en dollars US	59 208	73 502	47 167	-	106 375	73 502
Trésorerie détenue en dollars US (équivalent en dollars canadiens)	**75 383**	**95 465**	**60 053**	**-**	**135 436**	**95 465**
Total de la trésorerie	**105 097**	**100 217**	**197 427**	**8 006**	**302 524**	**108 223**

(i) Excluant Osisko Développement et ses filiales.
(ii) Excluant la trésorerie détenue par Barkerville et les autres filiales qui ont été transférées à Osisko Développement en 2020 dans le cadre de la PCI.
(iii) Correspond à la trésorerie qui était détenue par Barkerville et les autres filiales qui ont été transférées à Osisko Développement en 2020 dans le cadre de la PCI.

11. Placements à court terme

Au 31 décembre 2020, les placements à court terme se composaient d'un effet à recevoir d'une société d'exploration et de développement minier de 3,5 millions de dollars, portant intérêt à un taux de 12,0 % et venant à échéance en mars 2021.

Au 31 décembre 2019, les placements à court terme se composaient d'un prêt garanti de premier rang de 15,9 millions de dollars (note 15) consenti à Ressources Falco ltée (« Falco »), une entreprise associée d'Osisko, portant intérêt à un taux de 7,0 %. Ce prêt garanti de premier rang a été modifié en novembre 2020 et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2022 (note 15). Au 31 décembre 2019, les placements à court terme comprenaient également trois autres effets à recevoir de sociétés d'exploration et de développement pour un montant total de 4,8 millions de dollars, portant intérêt à des taux variant de 10,5 % à 12,0 %.

12. Sommes à recevoir

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts	1 044	1 257
Produits d'intérêts à recevoir	2 474	2 133
Sommes à recevoir d'entreprises associées[(i)]	813	641
Taxes à la consommation et crédits d'impôts à l'exploration	7 224	2 063
Autres effets à recevoir	1 339	236
	12 894	6 330

(i) Les sommes à recevoir d'entreprises associées sont principalement liées à des services professionnels et à la location d'espaces de bureaux.

13. Stocks et autres actifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Courants		
Minerai empilé [(i)]	8 426	-
Fournitures	1 599	1 656
Total des stocks courants	10 025	1 656
Charges payées d'avance et dépôts	6 244	3 516
Total des autres actifs courants	6 244	3 516
Non courants		
Minerai empilé [(i)]	17 279	-
Taxes sur la valeur ajoutée	6 775	-
Dépôts de restauration	599	5 361
Frais de financement différés	1 167	1 579
Total des autres actifs non courants	25 820	6 940

(i) Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 prochains mois sont classés non courants et sont comptabilisés dans les *autres actifs* au bilan consolidé.

14. Placements dans des entreprises associées

	2020	2019
	$	$
Solde au 1er janvier	103 640	304 911
Acquisitions (i)	14 954	37 335
Intérêts à recevoir versés sous forme d'actions	-	1 820
Levée de bons de souscription	36	2 209
Quote-part de la perte	(7 657)	(22 209)
Quote-part du résultat global	1 506	(352)
Gain net (perte nette) découlant de la dilution de la participation (i)	10 381	(3 687)
Cessions (note 9)	-	(84 293)
Perte à la cession	-	(2 440)
Cession réputée (note 9)	-	(77 123)
Gain (perte) à la cession réputée (ii)	5 357	(24 255)
Transferts aux autres placements (ii)	(8 998)	(9 676)
Dépréciation (iii)	-	(12 500)
Rachat réputé d'actions ordinaires d'Osisko détenues par une entreprise associée (iv)	-	(6 100)
Solde au 31 décembre	119 219	103 640

(i) En juin 2020, Osisko a participé à un placement privé réalisé par Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), une entreprise associée de la Société, et a investi un montant supplémentaire de 14,8 millions de dollars pour faire l'acquisition de 4 054 000 unités, chaque unité se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de Minière Osisko au prix de 5,25 $ pendant une période de 18 mois suivant la clôture de la transaction). Le prix d'acquisition a été réparti entre les placements dans les entreprises associées (13,6 millions de dollars) et les bons de souscription (1,2 million de dollars). Suivant la clôture du placement privé, la participation d'Osisko dans Minière Osisko a été réduite de 15,8 % à 14,7 %. Par conséquent, un gain de 10,4 millions de dollars découlant de la dilution de sa participation a été comptabilisé dans les *autres gains nets (pertes nettes)* à l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé 31 décembre 2020.

(ii) En 2020, le gain à la cession réputée est lié aux placements dans des entreprises associées qui ont été transférés dans les *autres placements* puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur les entreprises en question.

En 2019, la perte à la cession réputée était principalement le résultat de l'acquisition de Barkerville, puisque la Société détenait des actions dans Barkerville avant l'acquisition (note 9).

(iii) Le 30 septembre 2019, la Société a déterminé que son placement net dans Falco avait subi une dépréciation. Cette décision a été prise après avoir tenu compte, entre autres, de la mesure dans laquelle la juste valeur du placement était inférieure à sa valeur comptable et de la durée de l'écart, de la volatilité du prix de l'action et des perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment les facteurs comme le statut actuel et prévu des projets de développement de l'entité bénéficiaire d'un investissement. Le placement net dans Falco a été ramené à sa juste valeur estimative et, par conséquent, une charge de dépréciation de 12,5 millions de dollars (10,8 millions de dollars après impôt) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

(iv) Minière Osisko, une entreprise associée d'Osisko, détenait des actions ordinaires de Barkerville avant l'acquisition (note 9). Suivant l'acquisition de Barkerville, Minière Osisko a reçu des actions ordinaires d'Osisko, ce qui s'est soldé par le rachat réputé des actions ordinaires par la Société et par une réduction correspondante du placement net dans Minière Osisko, basé sur la participation détenue dans Minière Osisko au 31 décembre 2019.

Investissements importants

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère dont le principal projet est le projet aurifère du Lac Windfall. Osisko détient une redevance de 2,0 % à 3,0 % NSR sur le projet aurifère du Lac Windfall, pour lequel une évaluation économique préliminaire positive a été publiée en juillet 2019, ainsi qu'une redevance de 1 % NSR sur d'autres propriétés détenues par Minière Osisko. La Société a investi 7,7 millions de dollars dans Minière Osisko en 2019, et un montant supplémentaire de 14,8 millions de dollars en 2020.

14. Placements dans des entreprises associées (*suite*)

Investissements importants *(suite)*

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires, correspondant à une participation de 14,5 % dans Minière Osisko (15,9 % au 31 décembre 2019). Puisque certains administrateurs d'Osisko sont aussi des administrateurs de Minière Osisko et étant donné d'autres faits et circonstances, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Métaux Osisko inc.

Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») est une société canadienne d'exploration et de développement de métaux de base, axée sur les actifs miniers zincifères. Les propriétés phares de la société sont le camp minier de Pine Point, situé dans les Territoires du Nord-Ouest, et le camp minier de Bathurst, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société détient une redevance de 2,0 % NSR sur le camp minier de Pine Point et une redevance de 1 % NSR sur le camp minier de Bathurst. La Société a investi 7,8 millions de dollars dans Métaux Osisko en 2019.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 31 127 397 actions ordinaires correspondant à une participation de 17,4 % dans Métaux Osisko (17,9 % au 31 décembre 2019). Puisque certains dirigeants et administrateurs d'Osisko sont aussi des administrateurs de Métaux Osisko et étant donné d'autres faits et circonstances, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Métaux Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

L'information financière sur les entreprises associées qui sont individuellement significatives, compte tenu des ajustements aux méthodes comptables des entreprises associées afin de les rendre conformes à celles d'Osisko, est comme suit (en milliers de dollars) :

	Minière Osisko		Métaux Osisko	
	2020[(i)]	2019[(i)]	2020[(i)]	2019[(i),(ii)]
	$	$	$	$
Actif courant	326 563	130 495	1 616	13 166
Actif non courant	486 492	526 926	91 828	81 337
Passif courant	43 482	25 833	3 028	6 139
Passif non courant	79 316	68 773	2 935	3 246
Produits	-	-	-	-
Perte nette des activités poursuivies et perte nette	(33 337)	(82 554)	(9 646)	(4 280)
Autres éléments du résultat global	14 879	(4 453)	(9 818)	(327)
Résultat global	(18 458)	(87 007)	(19 464)	(4 607)
Valeur comptable du placement [(iii)]	95 379	73 967	14 204	15 389
Juste valeur du placement [(ii)]	185 087	186 177	13 696	12 698

(i) Information pour les douze mois reconstitués terminés le 30 septembre et en date du 30 septembre.
(ii) Métaux Osisko est devenue une entreprise associée individuellement significative au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2019.
(iii) Aux 31 décembre 2020 et 2019.

14. Placements dans des entreprises associées *(suite)*

Placements dans des entreprises associées non significatives

La Société possède des participations dans plusieurs entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives et qui ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les données financières globales sur ces entreprises associées sont présentées ci-dessous :

	2020	2019
	$	$
Valeur globale de la quote-part de la perte nette revenant à la Société	(1 981)	(2 058)
Valeur globale de la quote-part des autres éléments du résultat global revenant à la Société	(33)	-
Valeur comptable globale des placements	9 636	14 284
Juste valeur globale des placements	20 951	21 166

15. Autres placements

	2020	2019
	$	$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et instruments convertibles)		
Solde au 1er janvier	1 700	3 348
Acquisitions	4 782	1 085
Levées	(347)	(1 055)
Variation de la juste valeur	2 387	(1 089)
Modification d'un effet à recevoir (i)	16 541	-
Cession réputée	-	(589)
Solde au 31 décembre	25 063	1 700
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions)		
Solde au 1er janvier	57 409	104 055
Acquisitions	18 602	27 259
Levée de bons de souscription	452	-
Transfert des entreprises associées (note 14)	8 998	9 676
Variation de la juste valeur	40 993	13 287
Cessions – rachat d'actions (note 23)	-	(90 546)
Cessions (ii)	(10 864)	(6 322)
Solde au 31 décembre	115 590	57 409
Au coût amorti (billets)		
Solde au 1er janvier	8 777	2 200
Acquisitions	7 998	8 777
Transfert des placements à court terme	8 467	-
Transfert aux placements à court terme	-	(2 200)
Dépréciation	(7 998)	-
Impact de la réévaluation des monnaies	(383)	-
Solde au 31 décembre	16 861	8 777
Total	157 514	67 886

15. Autres placements (*suite*)

(i) En novembre 2020, un prêt garanti de premier rang de 15,9 millions de dollars accordé à Falco a été modifié afin de devenir convertible après le premier anniversaire de la date de signature en actions ordinaires de Falco au prix de conversion de 0,55 $ par action, sous réserve des clauses antidilutives usuelles. La débenture convertible continue de porter intérêt au taux de 7,0 % par année, composé trimestriellement, jusqu'à la date d'échéance du 31 décembre 2022. Les intérêts cumulés de 1,7 million de dollars à recevoir sur le prêt avant sa conversion ont été capitalisés et ajoutés au capital de l'effet à recevoir. De plus, Falco a émis à Osisko 10 664 324 bons de souscription de Falco, chacun pouvant être levé pour une action ordinaire de Falco au prix de levée de 0,69 $ pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 1,1 million de dollars selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes.

(ii) En 2019, un placement dans une société classé comme un placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a été acquis par voie d'échange d'actions. Le résultat de cette opération hors trésorerie est une cession du placement dans l'entité acquise et l'acquisition d'un placement dans l'acquéreur d'une valeur de 5,7 millions de dollars.

Les autres placements se composent d'actions ordinaires, de bons de souscription, d'effets à recevoir convertibles et non convertibles, se rapportant principalement à des sociétés canadiennes cotées en bourse, et de prêts à recevoir de deux sociétés privées, qui détiennent la mine de diamants Renard et le projet aurifère Amulsar (les prêts relatifs au projet aurifère Amulsar ont été radiés en 2020).

16. Redevances, flux et autres intérêts

			Exercice terminé le 31 décembre 2020	
	Redevances	**Ententes de flux**	**Ententes d'écoulement**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Solde au 1er janvier	627 567	483 164	19 781	1 130 512
Acquisitions	54 276	11 917	-	66 193
Cession	(357)	-	-	(357)
Épuisement	(23 159)	(21 532)	(914)	(45 605)
Dépréciation	-	(26 300)	-	(26 300)
Écarts de conversion	(1 666)	(6 308)	(341)	(8 315)
Solde au 31 décembre	656 661	440 941	18 526	1 116 128
En production				
Coût	621 503	512 019	18 422	1 151 944
Épuisement et dépréciation cumulés	(367 232)	(188 281)	(13 609)	(569 122)
Valeur comptable nette au 31 décembre	254 271	323 738	4 813	582 822
Développement				
Coût	185 170	168 648	31 252	385 070
Épuisement et dépréciation cumulés	(501)	(51 445)	(26 537)	(78 483)
Valeur comptable nette au 31 décembre	184 669	117 203	4 715	306 587
Exploration et évaluation				
Coût	218 395	-	8 998	227 393
Épuisement cumulé	(674)	-	-	(674)
Valeur comptable nette au 31 décembre	217 721	-	8 998	226 719
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	656 661	440 941	18 526	1 116 128

16. Redevances, flux et autres intérêts *(suite)*

Principales acquisitions - 2020

En avril 2020, la Société a annoncé une modification à son flux argentifère en lien avec la mine de cuivre Gibraltar, située en Colombie-Britannique, au Canada, laquelle est opérée par une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Limited (« Taseko »). Osisko et Taseko ont modifié le flux argentifère en réduisant le prix payé par Osisko pour chaque once d'argent affinée de 2,75 $ US à zéro, en contrepartie d'un paiement en espèces de 8,5 millions de dollars à Taseko.

En août 2020, la Société a annoncé une entente définitive avec la Caisse de dépôt et placement du Québec en vue d'acquérir la participation résiduelle de 15 % dans un portefeuille canadien de redevances de métaux précieux pour une contrepartie en trésorerie de 12,5 millions de dollars. La participation de 15 % correspond à la portion restante du portefeuille de redevances acheté auprès de Teck Resources Ltd. en octobre 2015, incluant les redevances NSR sur les mines Island Gold et Lamaque.

En octobre 2020, Osisko a annoncé un partenariat stratégique en vertu duquel Regulus Resources Inc. (« Regulus ») s'est engagé à accorder certains droits à Osisko en contrepartie d'un paiement immédiat de 12,5 millions de dollars US en trésorerie (16,4 millions de dollars) (le « paiement immédiat »). Ces droits comprennent le droit d'acquérir les redevances qui seront acquises par Regulus et un droit de premier refus sur toute future transaction de redevances ou de flux en lien avec les claims du projet AntaKori détenu à 100 % par Regulus et sur tout claim additionnel que Regulus pourrait acquérir en propriété exclusive au sein d'un certain secteur. À titre de première transaction significative dans le cadre du partenariat, Regulus a acquis une redevance visant le claim Mina Volare du projet AntaKori, correspondant à une redevance de 1,5 % ou 3 % NSR selon l'emplacement, auprès d'un vendeur privé. Conformément à ses droits découlant du partenariat, Osisko a choisi d'acquérir 50 % de la redevance en contrepartie de 75 % du prix d'acquisition de Regulus, et le prix d'acquisition d'Osisko pour la redevance a été inclus dans le paiement immédiat. Regulus a annulé le 50 % résiduel de la redevance, de telle sorte que la redevance visant le claim Mina Volare est maintenant réduite à 0,75 % ou 1,5 %, selon l'emplacement, en faveur d'Osisko.

En janvier et décembre 2020, Osisko a acquis une redevance de 2 % NSR sur le projet zincifère de Pine Point détenu par Métaux Osisko, une entreprise associée de la Société, pour une contrepartie de 13,0 millions de dollars en trésorerie. Osisko a aussi obtenu le droit de faire une première offre sur toute future vente par Métaux Osisko d'autres droits de redevances, de flux ou d'intérêts similaires visant le projet Pine Point.

Dépréciation – 2020

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

En mars 2020, le prix de vente du diamant a diminué de manière substantielle en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché des diamants. Le 24 mars 2020, les activités à la mine de diamant Renard ont été suspendues et, le 15 avril 2020, malgré l'annonce du Gouvernement du Québec de l'ajout des activités minières à la liste des services essentiels, l'exploitant de la mine de diamant Renard a annoncé le prolongement de la période de surveillance et de maintien à ses installations en raison de la morosité des conditions du marché des diamants. Ceux-ci sont considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 mars 2020. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 26,3 millions de dollars (19,3 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard au cours des trois mois terminés le 31 mars 2020.

Le 31 mars 2020, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 40,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant des approches basées sur les flux de trésorerie actualisés et une estimation de la probabilité de différents scénarios de reprise. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie de la mine Renard, en fonction du prix du diamant par carat prévu à long terme, d'un taux d'actualisation réel avant impôt de 10,0 % et une pondération des probabilités des différents scénarios de reprise.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme, le taux d'actualisation réel avant impôt et la pondération de différents scénarios. Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,1 millions de dollars (3,0 millions de dollars après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 1,9 million de dollars (1,4 million de dollars après impôt). Si les probabilités des différents scénarios de reprise avaient été plus négatives de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,5 millions de dollars (4,0 millions de dollars après impôt).

16. Redevances, flux et autres intérêts *(suite)*

	Exercice terminé le 31 décembre 2019			
	Redevances	**Ententes de flux**	**Ententes d'écoulement**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Solde au 1er janvier	707 723	606 410	100 535	1 414 668
Acquisitions	41 529	48 573	-	90 102
Redevance NSR sur la propriété Cariboo détenue avant l'acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd. (note 9)	(56 070)	-	-	(56 070)
Transfert	(10 000)	10 000	-	-
Cession	(2 277)	-	(47 116)	(49 393)
Épuisement	(20 908)	(23 335)	(2 766)	(47 009)
Dépréciation	(27 689)	(138 689)	(27 213)	(193 591)
Écarts de conversion	(4 741)	(19 795)	(3 659)	(28 195)
Solde au 31 décembre	627 567	483 164	19 781	1 130 512
En production				
Coût	604 950	509 179	18 792	1 132 921
Épuisement et dépréciation cumulés	(343 677)	(141 826)	(13 001)	(498 504)
Valeur comptable nette au 31 décembre	261 273	367 353	5 791	634 417
Développement				
Coût	186 137	168 290	31 881	386 308
Épuisement et dépréciation cumulés	(501)	(52 479)	(27 070)	(80 050)
Valeur comptable nette au 31 décembre	185 636	115 811	4 811	306 258
Exploration et évaluation				
Coût	182 001	-	9 179	191 180
Épuisement cumulé	(1 343)	-	-	(1 343)
Valeur comptable nette au 31 décembre	180 658	-	9 179	189 837
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	627 567	483 164	19 781	1 130 512

Principales acquisitions – 2019

Flux argentifère sur la propriété Horne 5 (Ressources Falco ltée)

En 2018, Osisko a signé une lettre d'entente exécutoire visant à fournir à Falco une facilité de crédit garantie de premier rang sous forme de flux argentifère (le « flux argentifère de Falco ») visant jusqu'à 100 % de l'argent qui sera produit sur la propriété Horne 5, située à Rouyn-Noranda au Québec. Dans le cadre du flux argentifère de Falco, Osisko effectuera des dépôts échelonnés en trésorerie à Falco pour un total pouvant atteindre 180,0 millions de dollars et effectuera des paiements continus équivalents à 20 % du cours de l'argent, jusqu'à concurrence de 6 $ US l'once. Le flux argentifère de Falco est garanti par une charge de premier rang sur le projet et tous les actifs de Falco. L'entente de flux argentifère de Falco a été conclue en février 2019, ce qui a déclenché le paiement du premier versement de 25,0 millions de dollars à Falco. Deux effets à recevoir alors en cours et s'élevant à 20,0 millions de dollars ont été déduits du premier versement (10,0 millions de dollars inclus dans les *placements à court terme* aux bilans consolidés et 10,0 millions de dollars inclus dans les *redevances, flux et autres intérêts*, puisque l'effet à recevoir était convertible en une redevance de 1 % NSR à la seule discrétion d'Osisko), et le solde de 5,0 millions de dollars a été versé à Falco.

16. Redevances, flux et autres intérêts *(suite)*

Principales acquisitions – 2019 (*suite*)

Redevance NSR sur la propriété Dublin Gulch (Victoria Gold Corp.)

En 2018, Osisko a acquis auprès de Victoria Gold Corp. (« Victoria »), une entreprise associée de la Société à ce moment, une redevance de 5 % NSR pour 98,0 millions de dollars sur la propriété Dublin Gulch, qui englobe le projet Eagle Gold situé au Yukon, au Canada. Des paiements totalisant 78,4 millions de dollars ont été versés dans le cadre de l'entente de redevances en 2018 et le solde résiduel de 19,6 millions de dollars a été versé en 2019.

Flux argentifère Mantos Blancos (Mantos Copper S.A.)

En septembre 2019, Osisko a investi un montant additionnel de 25,0 millions de dollars US (33,4 millions de dollars) dans le cadre de l'entente de flux argentifère existante avec Mantos Copper S.A. visant 100 % de l'argent produit à la mine de cuivre Mantos Blancos située au Chili. Selon les termes de la modification de l'entente de flux, le montant par once des paiements de transfert continus a été diminué, passant de 25 % à 8 % du prix au comptant de l'argent à la date de livraison, et le flux a été augmenté de 30 % à 40 % de l'argent à verser après la livraison de 19,3 millions d'onces d'argent affiné. De plus, le droit de rachat de 50 % du flux argentifère conféré à Mantos Copper S.A. a été résilié.

Principale cession – 2019

Entente d'écoulement Brucejack

En septembre 2019, Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale en propriété exclusive d'Osisko, a conclu une entente avec Pretium Exploration Inc. une filiale de Pretium Resources Inc. relativement à la vente du droit d'OBL dans l'entente d'écoulement d'or de Brucejack pour un coût d'acquisition au comptant de 41,3 millions de dollars US (54,7 millions de dollars), lequel a été payé en 2019. Cette cession a généré un gain de 5,8 millions de dollars US (7,6 millions de dollars).

Entente de flux diamantifère sur la mine Renard (transaction d'offre d'achat sans comptant pour Stornoway Diamond Corporation)

En septembre 2019, Osisko a annoncé la signature d'une lettre d'intention (la « lettre d'intention ») avec Stornoway Diamond Corporation (« Stornoway ») et certaines de ses filiales, de concert avec d'autres créanciers garantis aux termes de la convention de financement intérimaire conclue avec Stornoway le 10 juin 2020, notamment Diaquem Inc., filiale en propriété exclusive de Ressources Québec inc. (collectivement les « créanciers garantis »).

Aux termes de la lettre d'intention, Osisko et les créanciers garantis ont confirmé leur intention de former une entité qui fera l'acquisition, par voie d'offre d'achat sans comptant, de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs et des biens des entités de Stornoway et prendra en charge les dettes et obligations envers les créanciers garantis ainsi que les obligations continues se rapportant à l'exploitation de la mine Renard, sous réserve de certaines exceptions limitées (la « transaction d'offre d'achat sans comptant »).

Aux termes de la transaction d'offre d'achat sans comptant, Osisko verra son flux diamantifère de 9,6 % maintenu sur la mine Renard et continuera de recevoir des livraisons relatives au flux, et a accepté de continuer à réinvestir ses produits issus du flux pour une période d'un an à compter de la date de clôture de la transaction d'offre d'achat sans comptant. Au 31 décembre 2020, un montant de 10,9 millions de dollars (6,3 millions de dollars au 31 décembre 2019) provenant des produits tirés du flux diamantifère avait été avancé et était inclus dans les autres placements.

En lien avec la transaction d'offre d'achat sans comptant, le 9 septembre 2019, Stornoway a obtenu une ordonnance initiale de la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) lui accordant une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) (« LACC ») afin de restructurer ses activités et affaires financières.

Parallèlement à la conclusion de la lettre d'intention, Osisko et certains des créanciers garantis ont conclu une convention de facilité de fonds de roulement définitive et exécutoire avec Stornoway prévoyant une facilité de fonds de roulement d'un capital initial de 20,0 millions de dollars, laquelle facilité est garantie par une charge de premier rang sur tous les actifs de Stornoway. La portion de la facilité de fonds de roulement attribuable à Osisko s'élève à approximativement 7,0 millions de dollars dont 6,0 millions de dollars avaient été avancés au 31 décembre 2020 (2,5 millions de dollars au 31 décembre 2019). La facilité de fonds de roulement fournit le financement et les liquidités requises afin d'assurer que la mine Renard poursuive ses activités de façon ininterrompue.

La transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1er novembre 2019 et Osisko est devenue actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient désormais la mine de diamant Renard, laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

16. Redevances, flux et autres intérêts *(suite)*

Principales dépréciations – 2019

Flux diamantifère sur la mine Renard (Stornoway Diamond Corporation)

En mars 2019, l'exploitant de la mine de diamant Renard au Québec (Canada) a annoncé une charge de dépréciation substantielle de 83,2 millions de dollars pour la mine Renard, en raison des perspectives d'un prix du diamant moins élevé que prévu. Cette annonce a été considérée comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 mars 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 38,9 millions de dollars (28,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard.

Le 31 mars 2019, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 122,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur du flux diamantifère sur la mine Renard est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la mine Renard sur la durée de vie prévue de la mine Renard, en fonction du prix du diamant par carat prévu à long terme et d'un taux d'actualisation réel après impôt de 4,7 %.

En septembre 2019, l'exploitant de la mine de diamant Renard, Stornoway Diamond Corporation, a annoncé qu'il avait déposé à la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) une demande de protection en vertu de la LACC afin de restructurer ses activités et affaires financières. Cette annonce a été considérée comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 47,2 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du flux diamantifère sur la mine Renard.

Le 30 septembre 2019, le flux diamantifère sur la mine Renard a été ramené à sa valeur recouvrable de 70,2 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur du flux diamantifère sur la mine Renard est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente des diamants reçus en vertu du flux diamantifère sur la durée de vie prévue de la mine Renard, en fonction du prix du diamant par carat prévu à long terme et d'un taux d'actualisation réel après impôt de 4,6 %.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix du diamant à long terme et le taux d'actualisation réel après impôt (isolément). Si le prix du diamant par carat à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 7,0 millions de dollars (5,1 millions de dollars après impôt). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 3,0 millions de dollars (2,2 millions de dollars après impôt).

Entente de flux et entente d'écoulement d'Amulsar (Lydian International Ltd)

En septembre 2019, Lydian International Limited a annoncé un report du calendrier des activités de construction, de la première coulée et de l'atteinte du niveau maximum de production en raison du blocus de 15 mois sur la construction ainsi que des modifications relatives à la durée de vie prévue de la mine et à la production annuelle pour le projet Amulsar situé en Arménie. Cette annonce a été considérée comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 9,9 millions de dollars US (13,1 millions de dollars) à l'égard de l'entente de flux et de l'entente d'écoulement d'Amulsar.

Le 30 septembre 2019, l'entente de flux et l'entente d'écoulement d'Amulsar ont été ramenées à leur valeur recouvrable de 73,7 millions de dollars US (97,0 millions de dollars), laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur de l'entente de flux et de l'entente d'écoulement d'Amulsar est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de l'entente de flux et de l'entente d'écoulement sur la durée de vie prévue de la mine Amulsar, en fonction de prix à long terme prévus de 1 350 $ US et de 17,75 $ US par once d'or et d'argent respectivement et d'un taux d'actualisation réel après impôt de 6,1 %.

En décembre 2019, Lydian International Limited a annoncé qu'elle avait déposé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario une demande de protection en vertu de la LACC afin de restructurer ses activités et affaires financières. Cette annonce a été considérée comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 décembre 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 51,3 millions de dollars US (66,7 millions de dollars) à l'égard de l'entente de flux et de l'entente d'écoulement d'Amulsar.

16. Redevances, flux et autres intérêts *(suite)*

Entente de flux et entente d'écoulement d'Amulsar (Lydian International Ltd) (*suite*)

Le 31 décembre 2019, l'entente de flux et l'entente d'écoulement d'Amulsar ont été ramenées à leur valeur recouvrable de 22,3 millions de dollars US (29,0 millions de dollars), laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant des approches basées sur les flux de trésorerie actualisés et une estimation de la probabilité de différents scénarios de sortie aux termes de la LACC. La juste valeur de l'entente de flux et de l'entente d'écoulement d'Amulsar est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la modification possible du flux sur la durée de vie prévue de la mine Amulsar, en fonction de prix à long terme prévus de 1 400 $ US et de 17,50 $ US par once d'or et d'argent respectivement, d'un taux d'actualisation réel après impôt de 10,1 % et des modifications possibles de l'entente de flux résultant des scénarios de sortie pondérés selon leur probabilité lors du processus de la LACC.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour les prix de l'or et de l'argent à long terme et le taux d'actualisation réel après impôt (isolément). Si les prix par once à long terme de l'or et de l'argent appliqués aux flux de trésorerie projetés avaient été inférieurs de 10 % aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 2,0 millions de dollars US (2,6 millions de dollars). Si les probabilités des différents scénarios avaient été inférieures de 10 % (négatives) aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,5 millions de dollars US (5,8 millions de dollars). Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 1,6 million de dollars US (2,1 millions de dollars).

De plus, une dépréciation de 3,6 millions de dollars US (4,7 millions de dollars) a été comptabilisée sur les effets à recevoir et les montants à recevoir de Lydian en 2019 (note 15).

Redevance Éléonore (Newmont Corporation)

En février 2020, l'exploitant de la mine d'or Éléonore au Québec (Canada) a annoncé une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources minérales de la mine Éléonore au 31 décembre 2019. À la suite de cette mise à jour, les réserves minérales aurifères prouvées et probables et les ressources ont diminué d'approximativement 50 %. Cette annonce a été considérée comme un indice de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 décembre 2019. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 27,2 millions de dollars (20,0 millions de dollars après impôt) à l'égard de la redevance NSR sur la mine Éléonore pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Le 31 décembre 2019, la redevance NSR sur la mine Éléonore a été ramenée à sa valeur recouvrable de 101,3 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. La juste valeur de la redevance NSR sur la mine Éléonore est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, puisque les principales données d'évaluation utilisées sont des données non observables. Les principales données utilisées pour l'évaluation étaient les flux de trésorerie devant être générés par la vente de l'or reçu en vertu de la redevance NSR sur la mine Éléonore selon une production d'or annuelle à long terme de 355 000 onces sur la durée de vie estimative de la mine Éléonore, un prix de l'or à long terme de 1 400 $ US l'once et un taux d'actualisation après impôt en dollars réels de 4,1 %, ajusté pour la diminution des réserves et des ressources.

Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation réel après impôt (isolément). Si le prix de l'or à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction (soit 1 260 $ US plutôt que 1 400 $ US par once), la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 10,1 millions de dollars. Si le taux d'actualisation réel après impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction (5,1 % plutôt que 4,1 %), la Société aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 4,2 millions de dollars.

17. Intérêts miniers et immobilisations corporelles

	2020			2019		
	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles[(1)]	Total	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles[(1)]	Total
	$	$	$	$	$	$
Valeur comptable nette au 1er janvier	320 008	23 685	343 693	-	189	189
Adoption d'IFRS 16	-	-	-	-	9 432	9 432
Acquisition du projet aurifère San Antonio (note 8)	57 038	1 330	58 368	-	-	-
Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd. (note 9)	-	-	-	258 153	13 968	272 121
Redevance NSR sur la propriété Cariboo détenue avant l'acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd. (note 9)	-	-	-	56 070	-	56 070
Acquisitions	75 437	10 915	86 352	5 555	1 595	7 150
Crédit de droits miniers	(4 608)	-	(4 608)	-	-	-
Actif de restauration environnementale	3 414	-	3 414			
Amortissement	-	(5 340)	(5 340)	-	(1 499)	(1 499)
Amortissement capitalisé	4 019	-	4 019	230	-	230
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	688	-	688	-	-	-
Radiation	-	(388)	(388)	-	-	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	3 307	7	3 314	-	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre	459 303	30 209	489 512	320 008	23 685	343 693
Solde à la clôture						
Coût	459 303	37 545	496 848	320 008	25 681	345 689
Amortissement cumulé	-	(7 336)	(7 336)	-	(1 996)	(1 996)
Valeur comptable nette	459 303	30 209	489 512	320 008	23 685	343 693

(i) Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation de 10,8 millions de dollars au 31 décembre 2020 (9,4 millions de dollars au 31 décembre 2019).

18. Exploration et évaluation

	2020	2019
	$	$
Valeur comptable nette au 1er janvier	42 949	95 002
Acquisitions	201	221
Transfert aux redevances, flux et autres intérêts (i)	(631)	(2 288)
Dépréciation (ii)	-	(49 986)
Valeur comptable nette au 31 décembre	42 519	42 949
Solde à la clôture		
Coût	100 709	101 139
Dépréciation cumulée	(58 190)	(58 190)
Valeur comptable nette	42 519	42 949

(i) En 2016, la Société a conclu des ententes d'option pour des propriétés dans la région de la Baie James. En 2019 et 2020, les participations dans certaines propriétés ont été transférées aux contreparties impliquées dans les ententes d'option, et la Société a conservé des redevances visant ces propriétés. Les ententes d'option ont été résiliées par les parties en 2020.

(ii) En 2019, la Société a subi une charge de dépréciation de 50,0 millions de dollars (37,6 millions de dollars après impôt) sur son projet de zinc Coulon (Canada), pour lequel la Société a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable de l'actif ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente du projet. Le 31 décembre 2019, le projet Coulon a été ramené à sa valeur recouvrable de 10,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, selon une approche basée sur le marché et en fonction d'une valeur monétaire par millier de livres de ressources/réserves minérales d'équivalent zinc utilisée dans des transactions de vente comparables réalisées.

19. Goodwill

Le goodwill de la Société est affecté à un groupe d'unités génératrices de trésorerie : la redevance NSR sur la mine Éléonore et la redevance NSR sur la mine Canadian Malartic (les « UGT »).

La Société procède annuellement à des tests de dépréciation du goodwill. Le montant recouvrable des UGT est déterminé en calculant la juste valeur diminuée du coût de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés, laquelle nécessite l'utilisation d'hypothèses et de données non observables et est donc classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus des UGT en fonction de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimative des UGT, d'après les renseignements techniques publiés par les exploitants pour prédire le rendement futur.

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses utilisées pour les UGT en plus de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimée des mines Éléonore et Canadian Malartic :

	2020	2019
Prix de l'or à long terme (par once)	1 600 $ US	1 400 $ US
Prix de l'argent à long terme (par once)	20 $ US	18 $ US
Taux d'actualisation réel après impôt	3,5 %	4,1 %

19. Goodwill *(suite)*

La direction a déterminé les valeurs assignées à chacune des principales hypothèses ci-dessus de la façon suivante :

Hypothèse	Approche utilisée pour déterminer les valeurs
Prix de l'or à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'or cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'or à long terme.
Prix de l'argent à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'argent cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'argent à long terme.
Taux d'actualisation réel après impôt	Reflète les risques spécifiques relatifs aux mines d'or en activité au Québec (Canada).

La direction de la Société a considéré et évalué des variations raisonnablement possibles pour les principales hypothèses et n'a pas identifié de cas où la valeur comptable des UGT dépasserait leur valeur recouvrable.

20. Comptes créditeurs et charges à payer

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Comptes créditeurs commerciaux	12 771	6 836
Autres comptes créditeurs	19 093	6 044
Impôts sur le résultat à payer	6 055	-
Autres passifs courus	8 804	5 627
Intérêts courus sur la dette à long terme	166	265
	46 889	18 772

21. Provisions et autres passifs

	Exercice terminé le 31 décembre 2020			Exercice terminé le 31 décembre 2019				
	Restauration environnementale [ii]	Obligations locatives [iii]	Total	Unités d'actions avec restrictions[i]	Unités d'actions différées [i]	Restauration environnementale [i]	Obligations locatives [iii]	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 1er janvier	20 527	10 127	30 654	32	3 462	-	-	3 494
Acquisition du projet aurifère San Antonio (note 8)	9 301	-	9 301	-	-	-	-	-
Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd . (note 9)	-	-	-	-	-	20 549	-	20 549
Adoption d'IFRS 16	-	-	-	-	-	-	10 893	10 893
Nouveaux passifs	4 176	2 394	6 570	11	416	-	-	427
Révision des estimations	(310)	-	(310)	2	388	(111)	-	279
Désactualisation	820	-	820	-	-	89	-	89
Règlement/paiement de passifs	(500)	(1 155)	(1 655)	(45)	(544)	-	(766)	(1 355)
UAD devant être réglées en actions ordinaires	-	-	-	-	(3 722)	-	-	(3 722)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	587	-	587	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	34 601	11 366	45 967	-	-	20 527	10 127	30 654
Tranche courante	3 019	1 412	4 431	-	-	493	796	1 289
Tranche non courante	31 582	9 954	41 536	-	-	20 034	9 331	29 365
	34 601	11 366	45 967	-	-	20 527	10 127	30 654

(i) Les régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions avec restrictions sont décrits à la note 23.

(ii) La provision pour restauration environnementale représente les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des actifs miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation de la Société. Au 31 décembre 2020, les flux de trésorerie non actualisés ajustés en fonction de l'inflation qui sont nécessaires pour régler la restauration environnementale s'élevaient à 40,7 millions de dollars. Le taux moyen pondéré d'actualisation utilisé est de 3,5 % et les débours devraient avoir lieu entre 2021 et 2030, conformément aux plans de fermeture actuels.

(iii) Les obligations locatives sont principalement liées à des contrats de location visant des espaces à bureaux et de l'équipement minier.

22. Dette à long terme

Les variations de la dette à long terme sont présentées ci-dessous :

	2020	2019
	$	$
Solde au 1er janvier	349 042	352 769
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable	71 660	19 772
Diminution de la facilité de crédit renouvelable	(19 205)	(30 000)
Amortissement des frais de transaction	2 238	2 134
Charge de désactualisation	4 972	4 657
Impact de la réévaluation des monnaies	(8 278)	(290)
Solde au 31 décembre	400 429	349 042

La dette à long terme se résume comme suit :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Débentures convertibles[(i),(ii)]	350 000	350 000
Facilité de crédit renouvelable[(iii)]	63 659	19 482
Dette à long terme	413 659	369 482
Frais d'émission de dette non amortis	(4 495)	(6 733)
Désactualisation non amortie sur les débentures convertibles	(8 735)	(13 707)
Dette à long terme, net des frais d'émission	400 429	349 042
Tranche courante	49 867	-
Tranche non courante	350 562	349 042
	400 429	349 042

(i) Débenture convertible (2016)

En février 2016, la Société a émis une débenture convertible de premier rang non garantie de 50,0 millions de dollars à Investissement Québec. La débenture convertible portait intérêt à un taux annuel de 4,0 % payable trimestriellement et avait un terme de cinq ans venant à échéance le 12 février 2021. La débenture convertible a été remboursée intégralement le 12 février 2021.

(ii) Débentures convertibles (2017)

En novembre 2017, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang (les « débentures ») pour un montant total de capital de 300,0 millions de dollars (le « placement »). Le placement était composé d'un appel public à l'épargne par voie de prospectus simplifié, pour un montant de capital de 184,0 millions de dollars de débentures, et d'un placement privé d'un montant total de capital de 116,0 millions de dollars de débentures.

Les débentures portent intérêt à un taux de 4,0 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018. Les débentures seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion égal à 22,89 $ par action ordinaire. Les débentures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et peuvent être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020. Les débentures sont inscrites pour négociation à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « OR.DB ».

22. Dette à long terme *(suite)*

(iii) Facilité de crédit renouvelable

En septembre 2019, la Société a modifié sa facilité en augmentant le montant de 350,0 millions de dollars à 400,0 millions de dollars; elle peut en outre compter sur une clause accordéon sans engagement d'un maximum de 100,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 500,0 millions de dollars), et a reporté la date d'échéance d'un an, au 14 novembre 2023.

La clause accordéon est assujettie à des procédures usuelles de vérification diligente et à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minérale, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société, inclus dans le secteur d'exploitation des redevances, ententes de flux et autres intérêts.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel, au taux *London Inter-Bank Offer Rate* (« LIBOR ») ou à un taux comparable ou autre taux successeur dans l'éventualité où le taux LIBOR cesse d'être disponible, majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. Au 31 décembre 2020, un montant de 50,0 millions de dollars US (63,7 millions de dollars) avait été prélevé sur la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 2,5 %, incluant la marge applicable. En février 2021, la Société a prélevé un montant supplémentaire de 50,0 millions de dollars pour rembourser la débenture convertible d'Investissement Québec. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2020, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

23. Capital-actions

Actions

Autorisées
Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale
Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries

Émises et payées en entier
167 165 341 actions ordinaires

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Placement privé avec Investissement Québec

En avril 2020, la Société a clôturé un placement privé avec Investissement Québec de 7 727 273 actions ordinaires à un prix de 11,00 $ par action ordinaire, pour un produit brut total de 85,0 millions de dollars (le « placement privé »). Le produit net du placement privé a été utilisé aux fins générales du fonds de roulement.

Acquisition du projet aurifère San Antonio

En août 2020, Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio (note 8) dans l'état de Sonora au Mexique. Dans le cadre de l'acquisition, un total de 1 011 374 actions ordinaires d'Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la date de la transaction.

23. Capital-actions *(suite)*

Actions *(suite)*

Exercice terminé le 31 décembre 2020 *(suite)*

Osisko Développement Corp. – Placement privé par voie de prise ferme

En parallèle à la transaction décrite à la note 7, Osisko Développement a signé une lettre d'engagement avec des preneurs fermes en vertu de laquelle les preneurs fermes se sont engagés à acheter, dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme,13 350 000 reçus de souscription (les « reçus de souscription ») au prix de souscription de 7,50 $ par reçu de souscription (le « prix d'émission ») pour un produit brut d'environ 100,1 millions de dollars (le « financement »). Chaque reçu de souscription conférait au porteur le droit de recevoir, sans autre contrepartie additionnelle ni aucune autre action de la part du porteur, à la date ou autour de la date à laquelle la transaction a été clôturée, une action ordinaire d'Osisko Développement (une « action d'Osisko Développement ») et un demi-bon de souscription d'action d'Osisko Développement (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acheter une action d'Osisko Développement au prix de 10,00 $ pendant une période de 18 mois à compter de la date de clôture de la transaction (la date d'échéance des bons de souscription a par la suite été reportée au 1er décembre 2023). Le financement a été clôturé le 29 octobre 2020 et les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 3,6 millions de dollars (2,6 millions de dollars après impôt).

Osisko Développement Corp. – Placement privé par l'intermédiaire d'un courtier

Le 30 décembre 2020, Osisko Développement a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier en procédant à l'émission de 5 367 050 unités de la société au prix de 7,50 $ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 2,1 millions de dollars (1,6 million de dollars après impôt).

Osisko Développement Corp. – Actions devant être émises

En décembre 2020, Osisko Développement a reçu le produit d'un placement privé qui a été clôturé en 2021 (note 36). Conséquemment, Osisko Développement a comptabilisé un montant de 73,9 millions de dollars en *actions devant être émises* au bilan consolidé en date du 31 décembre 2020 (à la rubrique *participations ne donnant pas le contrôle* au bilan de la Société).

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Rachat d'actions et reclassement d'actions

Le 25 juin 2019, Osisko a annoncé que Betelgeuse LLC (« Orion »), une filiale en copropriété de certains fonds d'investissement gérés par Orion Resource Partners, avait conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes en vertu de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, un total de 7 850 000 actions ordinaires de la Société détenues par Orion (le « reclassement ») à un prix de 14,10 $ par action ordinaire (le « prix du reclassement »). Osisko n'a reçu aucun produit du reclassement. Orion avait accordé aux preneurs fermes une option de surallocation (l'« option de surallocation »), pouvant être exercée à tout moment dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture, inclusivement, du reclassement, leur permettant d'acheter jusqu'à 1 177 500 actions ordinaires additionnelles au prix du reclassement. Le reclassement a été clôturé le 11 juillet 2019 et l'option de surallocation a été exercée intégralement par les preneurs fermes le 18 juillet 2019.

23. Capital-actions *(suite)*

Actions *(suite)*

Exercice terminé le 31 décembre 2019 *(suite)*

Rachat d'actions et reclassement d'actions (suite)

Dans une transaction concomitante, Osisko a racheté pour annulation 12 385 717 de ses actions ordinaires auprès d'Orion (le « rachat d'actions ») pour un prix d'acquisition global payé par Osisko à Orion de 174,6 millions de dollars. Le prix d'acquisition par action ordinaire devant être versé par Osisko dans le cadre du rachat d'actions correspond au prix du reclassement. Le paiement d'Osisko à Orion consiste en un versement en trésorerie de 129,5 millions de dollars et un transfert direct de placements dans des entreprises associées et d'autres placements détenus par Osisko pour un montant de 45,1 millions de dollars. Dans une transaction concomitante, Osisko a aussi vendu à des entités distinctes gérées par Orion Resource Partners certains autres placements en capitaux propres détenus par Osisko pour une contrepartie en trésorerie. Le rachat d'actions a eu pour effet de réduire de 8 % le nombre d'actions ordinaires de base en circulation à la suite du rachat d'actions.

Le 28 juin 2019, Osisko et Orion ont clôturé la première tranche du rachat d'actions. En tout, 7 319 499 actions ordinaires d'Osisko ont été acquises auprès d'Orion et par la suite annulées. Une partie du prix d'acquisition de 103,2 millions de dollars pour la première tranche du rachat d'actions a été versée en trésorerie (provenant de la vente de toutes les actions ordinaires de Dalradian Resources Inc. détenues par Osisko à une autre entité gérée par Orion Resource Partners) et le solde a été payé sous la forme d'un transfert, d'Osisko à Orion, de placements dans des entreprises associées et d'autres placements.

Le 15 juillet 2019, Osisko et Orion ont clôturé la seconde tranche du rachat d'actions et 5 066 218 actions ordinaires d'Osisko ont été acquises et annulées. Le prix d'acquisition de 71,4 millions de dollars a été versé en trésorerie (provenant de la vente de toutes les actions ordinaires de Victoria détenues par Osisko à une autre entité gérée par Orion Resource Partners pour une contrepartie en trésorerie de 71,4 millions de dollars).

Société	Règlement	Trimestre	Valeur
Victoria Gold Corp. (entreprise associée)	Trésorerie	Troisième	71,4 millions $
Dalradian Resources Inc. (autre placement)	Trésorerie	Second	58,1 millions $
Aquila Resources Inc. (entreprise associée)	Transfert	Second	9,7 millions $
Highland Copper Company Inc. (entreprise associée)	Transfert	Second	3,0 millions $
Autres placements	Transfert	Second	32,4 millions $
			174,6 millions $

Les frais de transaction liés au rachat d'actions et au reclassement d'actions ont été remboursés par Orion.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société a mis sur pied un régime d'achat d'actions à l'intention des employés selon lequel elle apporte trimestriellement un abondement de 60 % à la contribution de l'employé admissible visant l'achat d'actions non émises de la Société.

Osisko Développement a mis sur pied un régime similaire pour ses employés en 2020.

23. Capital-actions *(suite)*

Actions *(suite)*

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2020, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2020, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 14 610 718 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2020 sont autorisés jusqu'au 11 décembre 2021. Les rachats quotidiens seront limités à 138 366 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2020, soit 553 464 actions ordinaires.

En décembre 2019, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat 2019, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 13 681 732 de ses actions ordinaires conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2019 étaient autorisés jusqu'au 11 décembre 2020. Les rachats quotidiens étaient limités à 126 674 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires de la Société à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2019, soit 506 698 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a acheté, pour annulation, un total de 429 722 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2019 pour la somme de 3,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 9,15 $). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a acheté, pour annulation, un total de 983 900 actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat 2018 pour la somme de 11,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 12,02 $).

Dividendes

Le tableau qui suit présente les dividendes déclarés par la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 :

Date de déclaration	Dividende par action	Date de fermeture des registres	Date de paiement	Dividende payable	Régime de réinvestissement des dividendes[(i)]
	$			$	
19 février 2020	0,05	31 mars 2020	15 avril 2020	7 879 000	24 809 311
12 mai 2020	0,05	30 juin 2020	15 juillet 2020	8 259 000	27 492 302
5 août 2020	0,05	30 septembre 2020	15 octobre 2020	8 342 000	9 822 963
9 novembre 2020	0,05	31 décembre 2020	15 janvier 2021	8 358 000	11 525 456
	0,20			32 838 000	
20 février 2019	0,05	29 mars 2019	15 avril 2019	7 757 000	5 087 058
1er mai 2019	0,05	28 juin 2019	15 juillet 2019	7 145 000	8 157 756
31 juillet 2019	0,05	30 septembre 2019	15 octobre 2019	7 201 000	5 672 755
6 novembre 2019	0,05	31 décembre 2019	15 janvier 2020	7 874 000	6 666 723
	0,20			29 977 000	

(i) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.

23. Capital-actions *(suite)*

Actions *(suite)*

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou du NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou au NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 décembre 2020, les détenteurs de 11 525 456 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,6 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a émis 268 173 actions ordinaires dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (198 609 actions ordinaires en 2019 à un taux d'escompte de 3 %). Le 15 janvier 2021, 37 545 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Gestion du capital

L'objectif premier de la Société dans sa gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant à l'interne par le biais de placements stratégiques dans des sociétés d'exploration et de développement que par le biais d'acquisitions relutives de redevances de qualité, de flux de métaux et autres intérêts similaires tout en s'assurant de protéger le capital. La Société définit le capital comme étant la dette à long terme et le total des capitaux propres, incluant la portion inutilisée de la facilité de crédit renouvelable. Le capital est géré par la direction de la Société sous la gouverne du conseil d'administration.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Dette à long terme	400 429	349 042
Total des capitaux propres	1 841 032	1 493 446
Facilité de crédit renouvelable inutilisée[(i)]	336 340	380 518
	2 577 801	2 223 006

(i) Excluant le crédit supplémentaire potentiellement disponible (accordéon) de 100,0 millions de dollars aux 31 décembre 2020 et 2019 (note 22).

Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, comparativement à l'exercice précédent. La Société n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital et est en conformité avec toutes les clauses se rapportant à la facilité de crédit renouvelable (note 22) au 31 décembre 2020.

24. Bons de souscription

Le tableau qui suit résume les variations des bons de souscription en circulation de la Société :

	2020			2019		
	Nombre de bons de souscription[(i)]	Montant	Prix de levée moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Montant	Prix de levée moyen pondéré
		$	$		$	$
Solde au 1er janvier	5 480 000	18 072	36,50	11 195 500	30 901	27,61
Expirés	-	-	-	(5 715 500)	(12 829)	19,08
Solde au 31 décembre	5 480 000	18 072	36,50	5 480 000	18 072	36,50

(i) 5 715 500 bons de souscription conférant au porteur le droit de souscrire une action ordinaire d'Osisko au prix de 19,08 $ sont arrivés à échéance sans avoir été levés le 26 février 2019.
(ii) 5 480 000 bons de souscription conférant au porteur le droit de souscrire une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 $ jusqu'au 5 mars 2022.

25. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent un régime d'options d'achat d'actions (les « régimes ») à l'intention de leurs administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants. Les options peuvent être attribuées à un prix de levée déterminé par le conseil d'administration respectif, mais qui ne sera pas inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSX le jour précédant l'attribution. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions émises et en circulation de l'émetteur. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés de l'émetteur à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés à tout moment en vertu des régimes, ou combiné à toute autre forme de rémunération fondée sur des actions, ne peut dépasser 8 % (10 % en vertu du régime d'Osisko Développement) du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur en question. La durée et la période d'acquisition des droits sont déterminées par le conseil d'administration, toutefois la date d'échéance ne peut dépasser de 7 ans (10 ans en vertu du régime d'Osisko Développement) la date d'attribution.

25. Rémunération fondée sur des actions *(suite)*

Options d'achat d'actions *(suite)*

Redevances Aurifères Osisko ltée

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation en vertu du régime d'Osisko :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
		$		$
Solde au 1er janvier	4 939 344	14,40	4 305 980	14,49
Attribuées(i)	1 201 100	13,51	1 292 200	13,51
Émises – Options de remplacement de Barkerville(ii)	-	-	1 005 478	14,89
Levées	(673 470)	11,27	(1 504 515)	14,29
Abandonnées	(341 300)	13,61	(151 800)	13,74
Échues	(884 805)	16,56	(7 999)	15,80
Solde au 31 décembre	4 240 869	14,22	4 939 344	14,40
Options pouvant être levées au 31 décembre	2 208 070	14,96	2 988 713	14,87

(i) Les options ont été attribuées à des dirigeants, cadres, employés et/ou consultants.
(ii) Options d'achat d'actions émises en remplacement des options d'achat d'actions suivant l'acquisition de Barkerville (note 9).

Le prix moyen pondéré de l'action lorsque les options d'achat d'actions ont été exercées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020 était de 14,83 $ (16,24 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

Le tableau suivant résume les options d'achat d'actions d'Osisko en circulation au 31 décembre 2020 :

	Options en circulation			Options pouvant être levées	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
$		$			$
9,83 – 12,97	888 414	12,70	3,3	489 580	12,66
13,10 – 14,78	2 505 546	13,55	3,0	901 581	13,56
15,97 – 18,07	763 014	16,79	1,5	733 014	16,82
24,72 – 27,77	83 895	27,12	1,1	83 895	27,12
	4 240 869	14,22	2,8	2 208 070	14,96

25. Rémunération fondée sur des actions *(suite)*

Options d'achat d'actions *(suite)*

Redevances Aurifères Osisko ltée (suite)

Les options, lorsqu'elles sont émises, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020	2019
Dividende par action	1 %	1 %
Volatilité prévue	39 %	34 %
Taux d'intérêt sans risque	0,3 %	2 %
Durée de vie prévue	46 mois	49 mois
Cours moyen pondéré des actions	13,51 $	13,51 $
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	3,56 $	3,41 $

La volatilité prévue a été estimée en utilisant les données historiques d'Osisko à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options. Les options d'achat d'actions peuvent être levées au cours de clôture des actions ordinaires de la Société le jour précédant la date d'attribution.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2020, le montant total de rémunération fondée sur des actions relatif aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko s'est établi à 2,8 millions de dollars (2,9 millions de dollars en 2019), incluant 0,3 million de dollars capitalisé dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles.

Osisko Développement Corp.

En 2020, 1 199 100 options d'achat d'actions ont été attribués en vertu du régime d'Osisko Développement au prix de levée de 7,62 $. Au 31 décembre 2020, aucune option n'était exerçable et la période résiduelle de levée de ces options, dont les droits sont attribués sur une période de 3 ans à compter de deux ans suivant la date d'attribution, était de 5,0 années.

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020
Dividende par action	-
Volatilité prévue	63 %
Taux d'intérêt sans risque	0,4 %
Durée de vie prévue	48 mois
Cours moyen pondéré des actions	7,62 $
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	3,64 $

La volatilité prévue a été estimée en utilisant des données de référence visant des entreprises dont les activités sont similaires à celles d'Osisko Développement. La volatilité historique du prix des actions ordinaires de ces sociétés a été utilisée comme point de référence à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2020, la charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko Développement était négligeable.

25. Rémunération fondée sur des actions *(suite)*

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société et sa filiale, Osisko Développement, offrent un régime d'UAD et un régime d'UAR, qui permettent d'attribuer des UAD et des UAR à leurs administrateurs, dirigeants et employés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme. En vertu des régimes, les paiements peuvent être réglés sous la forme d'actions ordinaires, de trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de l'émetteur.

Redevances Aurifères Osisko ltée

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR en circulation en vertu du régime d'Osisko :

	2020			2019		
	UAD[(i)] (actions ordinaires)	**UAR[(ii)] (actions ordinaires)**	**UAD (trésorerie)**	**UAD [(i)] (actions ordinaires)**	**UAR (trésorerie)**	**UAR[(ii)] (actions ordinaires)**
Solde au 1er janvier	325 207	1 190 038	317 209	-	3 046	848 759
Attribuées	97 995	504 560	-	66 000	-	592 300
Dividendes réinvestis	5 558	17 143	2 352	2 529	23	14 600
Réglées	(20 196)	(365 399)	(37 185)	(16 866)	(3 069)	(176 704)
Transfert des unités réglées en trésorerie aux unités réglées en actions ordinaires [(iii)]	-	-	(282 376)	282 376	-	-
Renoncées	-	(103 440)	-	(8 832)	-	(88 917)
Solde au 31 décembre	408 564	1 242 902	-	325 207	-	1 190 038
Solde - Droits acquis	309 862	-	-	267 565	-	70 320

(i) À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2020 ont une valeur moyenne pondérée de 12,35 $ par UAD (13,61 $ par UAD en 2019).

(ii) Le 31 décembre 2019, 150 000 UAR ont été attribuées à un dirigeant (pour une valeur de 12,70 $ par UAR) et seront acquises et payables en tranches égales sur une période de trois ans (1/3 par année), en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Aussi, 75 000 UAR additionnelles ont été octroyées (pour une valeur de 12,70 $ par UAR) et ont été acquises durant les trois mois terminés le 31 mars 2020 suivant l'acquisition par le dirigeant d'un total de 75 000 actions ordinaires de la Société. Un total de 34 852 actions ordinaires a été émis au dirigeant (après déduction de l'impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales). Les UAR résiduelles sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de rendement.

La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et est ajustée en fonction des modalités applicables pour les composantes liées au rendement, le cas échéant. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAR, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAR attribuées en 2020 ont une valeur moyenne pondérée de 13,56 $ par UAR (13,61 $ par UAR en 2019).

(iii) En mai 2019, à la suite d'une modification au régime d'UAD, toutes les UAD en circulation ont été transférées d'unités réglées en trésorerie en unités réglées en actions ordinaires, puisque la Société a maintenant l'intention de régler ces UAD en actions ordinaires plutôt qu'en trésorerie. La Société a reclassé la juste valeur à la date du transfert des provisions et autres passifs au surplus d'apport.

25. Rémunération fondée sur des actions *(suite)*

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (*suite*)

Redevances Aurifères Osisko ltée (suite)

La charge totale de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR d'Osisko en 2020 s'élevait à 6,8 millions de dollars (5,4 millions de dollars en 2019), incluant 0,6 million de dollars capitalisé dans les actifs miniers et les immobilisations corporelles (montant nul en 2019).

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2020 (16,13 $) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAR et aux UAD acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 2,7 millions de dollars (2,3 million de dollars au 31 décembre 2019) et à 14,2 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAR et des UAD en circulation (10,2 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Osisko Développement Corp.

En 2020, 170 620 UAD ont été attribuées en vertu du régime d'Osisko Développement. Les UAD attribuées seront acquises la veille de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2022. La valeur du paiement sera déterminée en multipliant le nombre d'UAD qui devraient être acquises à la date du paiement par le cours de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire sera émise pour chaque UAD, après déduction de l'impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2020 ont une valeur moyenne pondérée de 7,62 $ par UAD.

La charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant au régime d'UAD d'Osisko Développement en 2020 était négligeable.

En se basant sur le cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2020 (7,59 $), et en tenant compte d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko Développement devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés en lien avec les UAD en circulation s'élève à 0,7 million de dollars. Aucune UAR n'a été attribuée en 2020.

26. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 se présentent comme suit :

	2020	2019
	$	$
Impôts sur le résultat exigibles		
Charges pour l'exercice en cours [(i)]	7 153	797
Charge d'impôts sur le résultat exigibles	7 153	797
Impôts sur le résultat différés (note 26 (b)) :		
Origine et résorption des écarts temporaires	(1 062)	(45 186)
Incidence des changements des taux d'imposition	11	98
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	6 570	3 891
Autres	(1 759)	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	3 760	(41 197)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	10 913	(40 400)

(i) En 2020, la charge d'impôts sur le résultat exigibles comprend un montant de 4,5 millions de dollars US (5,8 millions de dollars) résultant de la transaction du flux San Antonio (payable en 2021).

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités consolidées, en raison des éléments suivants :

	2020	2019
	$	$
Résultat (perte) avant les impôts sur le résultat	27 142	(274 595)
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires combinés fédéral canadien et provincial	7 193	(73 042)
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles - montant net	1 142	738
Portion (non déductible) non imposable des pertes en capital - montant net	(2 908)	7 186
Gain de change non imposable	(1 153)	(357)
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	(408)	19 758
Quote-part de la perte en capitaux propres d'entreprises associées	1 015	2 954
Avantages fiscaux non comptabilisés	6 570	1 582
Retenues à la source à l'étranger	778	584
Revenu étranger accumulé tiré de biens imposable	432	99
Changement des taux d'imposition des impôts sur le résultat différés	11	98
Autres	(1 759)	-
Recouvrement (charge) totale d'impôts sur le résultat	10 913	(40 400)

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2020 est de 26,5 % (26,6 % en 2019).

26. Impôts sur le résultat *(suite)*

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Actifs d'impôts différés :		
Droits relatifs aux ententes de flux	34 278	28 826
Pertes autres qu'en capital	8 195	170
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	4 008	2 865
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	4 562	(113)
	51 043	31 748
Passifs d'impôts différés :		
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(93 266)	(77 641)
Placements	(9 437)	1 911
Débentures convertibles	(2 315)	(3 632)
Autres	(454)	149
	(105 472)	(79 213)
Passif d'impôts différés, montant net	(54 429)	(47 465)

Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan puisqu'ils se rapportent aux impôts sur le résultat perçus par la même autorité fiscale et que la Société a le droit juridique et l'intention de les compenser.

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2020 se résument comme suit :

	31 déc. 2019	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Avantage lié aux actions accréditives	Ajustements liés à la conversion des monnaies	31 déc. 2020
	$	$	$	$	$	$	$
Actifs d'impôts différés :							
Droits relatifs aux ententes de flux	28 826	5 452	-	-	-	-	34 278
Pertes autres qu'en capital	170	8 025	-	-	-	-	8 195
Unités d'actions différées et avec restrictions	2 865	435	708	-	-	-	4 008
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	(113)	(569)	5 244	-	-	-	4 562
Passifs d'impôts différés :							
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(77 641)	(16 204)		388	66	125	(93 266)
Placements	1 911	(1 613)	-	(9 707)	(28)	-	(9 437)
Débentures convertibles	(3 632)	1 317	-	-	-	-	(2 315)
Autres	149	(603)	-	-	-	-	(454)
	(47 465)	(3 760)	5 952	(9 319)	38	125	(54 429)

26. Impôts sur le résultat *(suite)*

(b) Impôts sur le résultat différés (*suite*)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2019 se résument comme suit :

	31 déc. 2018	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	Ajustements liés à la conversion des monnaies	31 déc. 2019
	$	$	$	$	$	$
Actifs d'impôts différés :						
Droits relatifs aux ententes de flux	7 133	21 693	-	-	-	28 826
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	989	(1 036)	(66)	-	-	(113)
Unités d'actions différées et avec restrictions	2 032	726	107	-	-	2 865
Pertes autres qu'en capital	-	170	-	-	-	170
Autres actifs	120	29	-	-	-	149
Passifs d'impôts différés :						
Droits de redevances et actifs d'exploration et d'évaluation	(88 787)	11 769	-	(949)	326	(77 641)
Placements	(3 898)	6 612	-	(803)	-	1 911
Débentures convertibles	(4 866)	1 234	-	-	-	(3 632)
	(87 277)	41 197	41	(1 752)	326	(47 465)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2020, s'élève à 110,8 millions de dollars (73,4 millions de dollars au 31 décembre 2019). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

(c) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2020, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 15,2 millions de dollars (4,9 millions de dollars au 31 décembre 2019) qui n'étaient pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	$	$
Droits relatifs aux ententes de flux - Mexique	5 796	-
Pertes latentes sur placements dans des entreprises associées	2 850	3 109
Pertes latentes sur placements disponibles à la vente	3 679	-
Pertes autres qu'en capital reportées	1 130	1 756
Autres	1 711	19
	15 166	4 884

27. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	2020	2019
	$	$
Produits		
Redevances	111 305	97 146
Ententes de flux	45 269	42 976
Ententes d'écoulement	57 056	252 477
	213 630	392 599
Coût des ventes		
Redevances	512	272
Ententes de flux	8 988	13 437
Ententes d'écoulement	54 200	249 172
	63 700	262 881
Charges d'exploitation par nature		
Dépréciation d'actifs	26 300	243 576
Amortissement et épuisement	46 904	48 270
Charges liées aux avantages du personnel (voir ci-dessous)	20 142	20 701
Honoraires professionnels	7 631	3 453
Assurances	1 820	812
Frais de communications et de promotion	1 265	1 006
Loyers et frais de bureau	1 052	828
Frais de société ouverte	971	822
Frais de déplacement	413	1 108
Gain à la cession d'ententes de flux et d'ententes d'écoulement	-	(7 636)
Frais d'inscription réputés d'Osisko Développement (note 7)	1 751	-
Coûts récupérés d'entreprises associées	(618)	(595)
Autres charges	596	599
	108 227	312 944
Charges liées aux avantages du personnel		
Salaires et avantages	12 282	15 122
Rémunération fondée sur des actions	9 361	8 328
Coûts récupérés des entreprises associées	(1 501)	(2 749)
	20 142	20 701

27. Information complémentaire aux états consolidés des résultats (*suite*)

	2020	2019
	$	$
Autres gains nets (pertes nettes)		
Variation de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 386	(1 089)
Gain net (perte nette) découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées (note 14)	10 381	(3 687)
Gain net à l'acquisition de placements[(i)]	3 827	1 006
Gain net (perte nette) à la cession de placements[(ii)]	5 357	(27 391)
Dépréciation d'un placement dans une entreprise associée (note 14)	-	(12 500)
Dépréciation d'autres placements	(7 998)	(4 724)
Autres	(331)	-
	13 622	(48 385)

(i) Représente les variations de la juste valeur des placements sous-jacents entre les dates de souscription et les dates de clôture respectives.
(ii) En 2019, la perte nette à la cession de placements inclut les pertes nettes réalisées à la cession réputée d'entreprises associées (note 14).

28. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	2020	2019
	$	$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	5 776	6 182
Rémunération fondée sur des actions	6 665	5 151
Coûts récupérés d'entreprises associées	(300)	(600)
	12 141	10 733

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

29. Bénéfice net (perte nette) par action

	2020	2019
	$	$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée	16 876	(234 195)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	162 303	151 266
Effet dilutif des options d'achat d'actions	125	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	162 428	151 266
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko ltée		
De base et dilué (e)	0,10	(1,55)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, 3 031 912 options d'achat d'actions, 5 480 000 bons de souscription en circulation, et les 15 726 705 actions ordinaires sous-jacentes aux débentures convertibles ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action, puisque leur effet était antidilutif.

En raison de la perte nette pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.

30. Information complémentaire sur les états consolidés des flux de trésorerie

	2020	2019
	$	$
Intérêts encaissés évalués selon la méthode du taux effectif	1 673	2 583
Intérêts payés sur la dette à long terme	17 308	15 680
Dividendes encaissés	-	150
Impôts sur le résultat payés	1 358	797
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir	(4 678)	4 929
Augmentation des autres actifs courants	(1 311)	(1 449)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	7 723	(8 260)
	1 734	(4 780)
Crédits d'impôts relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation à recevoir		
Au 1er janvier	936	281
Au 31 décembre	5 546	936

31. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, étant donné que ces placements viennent à échéance dans un court laps de temps, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif. Les placements à court terme et les autres actifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car dans la plupart des cas, ils ne portent pas intérêt ou portent intérêt à des taux fixes, à l'exception des instruments financiers dérivés (bons de souscription). Les placements à court terme à taux d'intérêt variables sont négligeables et, par conséquent, une augmentation (diminution) de 0,5 % des taux d'intérêt aurait un impact négligeable.

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car ils ne portent pas intérêt, ou portent intérêt à taux fixe, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable qui porte intérêt à un taux variable. En se basant sur les soldes de la facilité de crédit renouvelable aux 31 décembre 2020 et 2019, l'impact sur les charges financières nettes d'une variation des taux d'intérêt de 0,5 % sur un horizon de 12 mois serait négligeable.

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar US. La Société détient de la trésorerie en dollars US et peut prélever des montants sur sa facilité de crédit en dollars US et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les soldes en dollars US détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien étaient les suivants :

	31 décembre	
	2020	**2019**
	$	**$**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 638	46 267
Montants à recevoir	1 709	-
Autres actifs	1 327	567
Comptes créditeurs et charges à payer	(110)	(86)
Facilité de crédit renouvelable	(50 000)	(15 000)
Exposition nette en dollars US	43 564	31 748
Équivalent en dollars canadiens	55 466	41 234

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2020, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence approximative sur le résultat net de 1,2 million de dollars en 2020 (1,3 million de dollars en 2019).

31. Risques financiers *(suite)*

(a) Risques de marché (suite)

(iii) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2020, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait augmenté (diminué) le résultat net de 1,7 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 10,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2019, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait diminué (augmenté) le résultat net de 0,4 million de dollars et aurait augmenté (diminué) les autres éléments du résultat global de 5,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir, les effets à recevoir, les autres facilités de financement à recevoir et les dépôts de restauration. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes et américaines reconnues, et ses dépôts pour restauration dans des certificats de placements garantis émis par des banques à charte canadiennes. Dans le cas des montants à recevoir, des effets à recevoir et des autres facilités de financement, la Société effectue une analyse de crédit, ou encore s'assure qu'elle dispose de garanties suffisantes en cas de non-paiement par la tierce partie pour couvrir la valeur comptable nette des effets à recevoir. Une provision est comptabilisée si une perte de crédit est anticipée en fonction de cette analyse. Dans certains cas, les prêts à recevoir peuvent être appliqués à des dépôts de flux dus à la Société ou convertis en redevance si la tierce partie n'est pas en mesure de rembourser son prêt. Au 31 décembre 2020, une provision de 12,7 millions de dollars (4,7 millions de dollars au 31 décembre 2019) a été comptabilisée à la suite de l'analyse des pertes de crédit attendues.

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable nette associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

(c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration révise et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. La Société gère aussi le risque de liquidités à travers la gestion de sa structure de capital et de ses leviers financiers tels que décrits à la note 23. Au 31 décembre 2020, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne, détenus dans des institutions financières canadiennes et américaines reconnues.

31. Risques financiers *(suite)*

(c) Risque de liquidités (suite)

Au 31 décembre 2020, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception des débentures convertibles, de la facilité de crédit renouvelable et des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous :

			Au 31 décembre 2020				
			Déboursés annuels estimatifs				
	Montant payable à l'échéance	Échéance	2021	2022	2023	2024	2025-2029
	$		$	$	$	$	$
Débenture convertible (2016)	50 000	12 février 2021	50 236	-	-	-	-
Débentures convertibles (2017)	300 000	31 décembre 2022	12 000	312 000	-	-	-
Obligations locatives	-	31 décembre 2029	1 915	2 135	1 920	1 284	6 422
Facilité de crédit renouvelable [(i)]	63 660	14 novembre 2023	2 716	2 716	66 150	-	-
	413 660		66 867	316 851	68 070	1 284	6 422

(i) L'intérêt payable est basé sur les taux d'intérêt réels en date du 31 décembre 2020.

32. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et
Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	$	$	$	$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net [(i)]				
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	23 904	23 904
Autres minéraux	-	-	1 159	1 159
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global [(i)]				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	95 796	-	-	95 796
Autres minéraux	19 794	-	-	19 794
	115 590	-	25 063	140 653

32. Juste valeur des instruments financiers *(suite)*

	31 décembre 2019			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (i)				
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	1 067	1 067
Autres minéraux	-	-	633	633
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (i)				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	48 295	-	-	48 295
Autres minéraux	9 114	-	-	9 114
	57 409	-	1 700	59 109

(i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de bilan. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX ou la Bourse de croissance TSX.

Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Les instruments considérés de niveau 2 se composent des effets à recevoir et du passif lié aux droits de conversion en actions. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les placements dans des sociétés privées et des bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. À chaque date de bilan, la juste valeur des placements dans des sociétés privées est évaluée en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principaux paramètres d'évaluation utilisés dans les modèles des flux de trésorerie étant des données non observables significatives, ces placements sont considérés de niveau 3. La juste valeur des placements sous forme de bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables. Par conséquent, les placements sous forme de bons de souscription sont considérés de niveau 3.

32. Juste valeur des instruments financiers *(suite)*

Instruments financiers de niveau 3 *(suite)*

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription, débentures convertibles et placements dans des sociétés privées) pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 :

	2020	2019
	$	$
Solde au 1er janvier	1 700	59 600
Acquisitions	4 782	2 885
Modification d'un effet à recevoir (note 15)	16 541	-
Cession (note 23)	-	(58 641)
Bons de souscription levés	(347)	(1 055)
Variation de la juste valeur – bons de souscription levés(i)	102	(250)
Variation de la juste valeur – bons de souscription expirés(i)	(48)	(165)
Variation de la juste valeur – placements détenus à la fin de la période(i)	2 333	(674)
Solde au 31 décembre	25 063	1 700

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats dans les *autres gains (pertes)* pour les bons de souscription et aux états consolidés des autres éléments du résultat global dans les *variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global* pour les placements dans des sociétés privées.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription de titres de capitaux propres et de la débenture convertible de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés de niveau 3, est déterminée directement ou indirectement à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation (diminution) de 10 % de la volatilité prévue dans les modèles provoquerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription et de la débenture convertible aux 31 décembre 2020 et 2019.

Contrats de change

En 2019, la Société a conclu des contrats de change (options tunnel) pour vendre des dollars américains et acheter des dollars canadiens pour un montant nominal total de 12,0 millions de dollars US. Les contrats ont été établis afin de protéger les revenus en dollars canadiens (provenant de la vente des onces d'or reçues en vertu de redevances libellées en dollars américains) contre une hausse du dollar canadien. La juste valeur des contrats est enregistrée à chaque période de présentation de l'information aux bilans consolidés. Au 31 décembre 2020, il n'y avait aucun contrat de change en vigueur.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux bilans consolidés

La trésorerie, les placements à court terme, les créances clients, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les autres facilités de financement à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des placements à court terme, des créances clients, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La valeur comptable du passif en lien avec la facilité de crédit renouvelable se rapproche de sa juste valeur étant donné que le différentiel de crédit est similaire au différentiel de crédit que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information. La juste valeur des effets à recevoir à long terme et des autres facilités de financement à recevoir se rapproche de leur valeur comptable puisqu'il n'y a eu aucun changement important dans les paramètres économiques et relatifs aux risques depuis l'émission/l'acquisition ou la prise en charge de ces instruments financiers.

32. Juste valeur des instruments financiers *(suite)*

Instruments financiers de niveau 3 *(suite)*

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	$	$		
Dette à long terme – Niveau 1	318 000	286 903	303 240	280 807
Dette à long terme – Niveau 2	49 928	49 866	49 103	48 753
Solde	367 928	336 769	352 343	329 560

33. Information sectorielle

À la suite de l'acquisition de Barkerville en novembre 2019, le principal décideur opérationnel organise et gère les activités en deux secteurs d'exploitation : i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires, et ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko et de ses filiales, autres qu'Osisko Développement et ses filiales, sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances sur métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie d'Osisko Développement et de ses filiales sont attribuables au secteur d'exploitation relatif à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers. Avant l'acquisition de Barkerville, la Société avait un seul secteur d'exploitation qui consistait en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les chiffres comparatifs ont été révisés pour se conformer aux secteurs actuels.

Le tableau suivant présente les principaux actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie par secteur d'exploitation :

	Exercice terminé le 31 décembre 2020			
	Redevances, flux et intérêts similaires [(i)]	Exploration, évaluation et développement de projets miniers [(ii)]	Transactions intersectorielles[(iii)]	Consolidé
	$	$	$	$
Trésorerie	105 097	197 427	-	302 524
Actifs courants	117 592	218 478	(882)	335 188
Placements dans des entreprises associées et autres placements	166 589	110 144	-	276 733
Redevances, flux et autres intérêts	1 203 781	-	(87 653)	1 116 128
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 011	407 000	73 501	489 512
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	41 869	650	42 519
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total de l'actif	1 609 349	802 144	(14 384)	2 397 104
Dette à long terme	400 429	-	-	400 429
Produits	213 630	-	-	213 630
Bénéfice brut	104 325	-	-	104 325
Charges d'exploitation	(28 021)	(8 301)	-	(36 322)
Dépréciation	(36 298)	-	-	(36 298)
Bénéfice net (perte nette)	23 501	(7 272)	-	16 229
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	113 962	(5 984)	-	107 978
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(161 131)	(61 968)	-	(223 099)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	109 444	207 417	-	316 861

33. Information sectorielle (*suite*)

	Exercice terminé le 31 décembre 2019			
	Redevances, flux et intérêts similaires [(i)]	Exploration, évaluation et développement de projets miniers [(ii)]	Transactions intersectorielles[(iii)]	Consolidé
	$	$	$	$
Trésorerie	100 217	8 006	-	108 223
Actifs courants	127 547	12 882	-	140 429
Placements dans des entreprises associées et autres placements	113 169	58 357	-	171 526
Redevances, flux et autres intérêts	1 187 082	-	(56 570)	1 130 512
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	9 915	277 208	56 570	343 693
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	42 949	-	42 949
Goodwill	111 204	-	-	111 204
Total de l'actif	1 608 353	338 900	-	1 947 253
Dette à long terme	349 042	-	-	349 042
Produits	392 599	-	-	392 599
Bénéfice brut	82 709	-	-	82 709
Charges d'exploitation	(26 151)	(3 844)	-	(29 995)
Gain à la cession d'une entente d'écoulement	7 636	-	-	7 636
Dépréciation	(198 315)	(62 485)	-	(260 800)
Perte nette	(158 493)	(75 702)	-	(234 195)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	99 266	(7 668)	-	91 598
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 854	2 708	-	7 562
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(161 910)	-	-	(161 910)

(i) Redevances Aurifères Osisko ltée et ses filiales, excluant Osisko Développement Corp. et ses filiales.
(ii) Osisko Développement Corp. et ses filiales au 31 décembre 2020 (représente les actifs de Barkerville et les autres actifs miniers transférés à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (note 7) au 31 décembre 2019).
(iii) Les ajustements se rapportent aux soldes intersectoriels et aux redevances et flux détenus par Redevances Aurifères Osisko visant des actifs détenus par Osisko Développement, qui sont annulés lors de la consolidation.

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Produits géographiques

Tous les produits de la Société sont attribuables au secteur d'exploitation relatif aux redevances de métaux précieux et aux autres redevances, ententes de flux et intérêts similaires. Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, l'entente de flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent principalement des juridictions suivantes :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	$	$	$	$	$	$
2020						
Redevances	106 780	554	52	3 919	-	111 305
Ententes de flux	13 999	19 862	2 098	-	9 310	45 269
Ententes d'écoulement	57 056	-	-	-	-	57 056
	177 835	20 416	2 150	3 919	9 310	213 630
2019						
Redevances	93 092	330	59	3 665	-	97 146
Ententes de flux	21 588	11 849	2 005	-	7 535	42 977
Ententes d'écoulement	252 476	-	-	-	-	252 476
	367 156	12 179	2 064	3 665	7 535	392 599

33. Information sectorielle *(suite)*

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, un droit de redevance a généré des produits de 66,8 millions de dollars (61,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019), ce qui représente 43 % des produits (44 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019) (en excluant les produits générés dans le cadre des ententes d'écoulement).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 94 % et 4 %, respectivement des produits (92 % et 6 % en excluant les produits générés dans le cadre d'ententes d'écoulement, respectivement). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 94 % et 5 % des produits, respectivement (84 % et 13 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Redevances, ententes de flux et autres intérêts – Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, les ententes de flux et les autres intérêts par pays, aux 31 décembre 2020 et 2019, en fonction de l'emplacement de la propriété à laquelle les redevances, les ententes de flux et les autres intérêts se rapportent :

	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	$	$	$	$	$	$	$
31 décembre 2020							
Redevances	576 835	46 374	9 924	8 313	-	15 215	656 661
Ententes de flux	172 879	183 679	1 481	-	28 392	54 510	440 941
Ententes d'écoulement	5 690	-	8 119	-	4 717	-	18 526
	755 404	230 053	19 524	8 313	33 109	69 725	1 116 128
31 décembre 2019							
Redevances	560 246	31 657	9 961	10 488	-	15 215	627 567
Ententes de flux	194 344	198 021	2 435	-	28 963	59 401	483 164
Ententes d'écoulement	6 689	-	8 282	-	4 810	-	19 781
	761 279	229 678	20 678	10 488	33 773	74 616	1 130 512

Exploration, évaluation et développement de projets miniers

Les stocks, les intérêts miniers, les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation se rapportant à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers (en excluant les transactions intersectorielles) sont situés au Canada et au Mexique, et se détaillent comme suit aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Canada	Mexique	Total	Canada	Mexique	Total
	$	$	$	$	$	$
Actifs						
Stocks	1 599	25 705	27 304	1 656	-	1 656
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	344 903	62 097	407 000	277 208	-	277 208
Actifs d'exploration et d'évaluation	40 680	1 189	41 869	41 725	1 224	42 949
Total des actifs	704 998	97 146	802 144	337 615	1 285	338 900

34. Transactions entre parties liées

Un montant de 0,8 million de dollars (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les sommes à recevoir au 31 décembre 2020 (0,5 million de dollars au 31 décembre 2019).

En 2020, des revenus d'intérêt de 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars en 2019) ont été comptabilisés relativement aux effets à recevoir des entreprises associées. Au 31 décembre 2020, des intérêts à recevoir des entreprises associées de 1,9 million de dollars sont inclus dans les sommes à recevoir (0,9 million de dollars au 31 décembre 2019). Les prêts, les effets à recevoir et la débenture convertible d'entreprises associées s'élevaient à 33,4 millions de dollars au 31 décembre 2020 (24,7 millions de dollars au 31 décembre 2019) et étaient inclus dans les placements à court terme et autres placements aux bilans consolidés.

En 2019, deux effets à recevoir de Falco s'élevant à 20,0 millions de dollars ont été appliqués en réduction du premier versement de la facilité de crédit garantie sous forme de flux argentifère (note 16) et les intérêts à recevoir de 1,8 million de dollars s'y rapportant ont été convertis en actions ordinaires de Falco.

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux notes 11, 14, 16, 18, 23 et 28.

35. Engagements

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat ($ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
Droits	**Or**	**Argent**	**Diamants**	**Or**	**Argent**	**Diamants**		
Amulsar – flux [(1)(7)]	4,22 %	62,5 %		400 $	4 $		40 ans	Novembre 2015
Amulsar – entente d'écoulement [(2)(7)]	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015
Back Forty – flux[(3)]	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 $ max)	4 $		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) nov. 2017 (or) Modifiée en juin 2020
Mantos Blancos– flux [(4)]		100 %			8 % du prix comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 $	40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
Sasa – flux [(5)]		100 %			5 $		40 ans	Novembre 2015
Gibraltar – flux [(6)]		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 modifiée en avril 2020

35. Engagements *(suite)*

Ententes d'écoulement et ententes de flux *(suite)*

(1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2e et 3e anniversaires de la production commerciale.
(2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si Lydian décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
(3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
(4) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %.
(5) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) appliquée au prix par once après 2016.
(6) En vertu de l'entente de flux argentifère, les paiements de transfert totalisaient 2,75 $ US par once d'argent livrée jusqu'au 24 avril 2020 et étaient nuls par la suite à la suite d'une modification à l'entente de flux argentifère survenue en avril 2020. Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite.
(7) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.* En juillet 2020, Osisko est devenue actionnaire de Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (36,2 % au 31 décembre 2020).

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 décembre 2020, la Société avait des engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	2,5 millions $ US	Réalisation d'un financement par capitaux propres pour un produit d'au moins 6,0 millions de dollars US.
		5,0 millions $ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet.
		25,0 millions $ US	Au prorata des prélèvements sur une facilité de crédit de financement.
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	20,0 millions $	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage et des droits de surface de la propriété.
		35,0 millions $	Réception de tous les permis importants requis pour la construction, décision positive quant à la construction et levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette.
		60,0 millions $	Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée.
		40,0 millions $ (optionnel)	Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).

36. Événements postérieurs

Dividende

Le 24 février 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 $ par action ordinaire, payable le 15 avril 2021 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2021.

Financements – Osisko Développement Corp.

Le 8 janvier 2021, Osisko Développement a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 $ par unité, pour un produit brut global d'environ 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 $ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 5 février 2021, Osisko Développement a clôturé la dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 $ par unité, pour un produit brut global d'environ 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 $ par action.

Le produit du financement sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production, et aux fins générales de l'entreprise.

À la suite de ces financements, la participation de la Société dans Osisko Développement a été réduite à 77,0 %.

Le 16 février 2021, Osisko Développement a annoncé un placement privé accréditif de 30,0 millions de dollars visant 1 657 800 actions accréditives au prix de 9,05 $ par action et 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 $ par action. De plus, une option a été attribuée aux preneurs fermes, pouvant être levée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du placement privé et permettant d'acquérir jusqu'à 15 % du nombre d'actions offertes aux prix d'émission respectifs. Le placement privé devrait être clôturé le ou autour du 18 mars 2021, et reste sujet à certaines conditions incluant, sans s'y limiter, les approbations règlementaires dont l'approbation d'inscription conditionnelle du TSX-V.